Nations Unies A/55/PV.6

Assemblée générale

Cinquante-cinquième session

Documents officiels

6e séance plénière
Jeudi 7 septembre 2000, à 15 heures
New York

Coprésidente : Mme Tarja Halonen . . . . . (Présidente de la République de Finlande)
Coprésident : M. Sam Nujoma . . . . . (Président de la République de Namibie)

La séance est ouverte à 15 h 10.

Point 124 de l'ordre du jour provisoire

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (A/55/345)

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : Je tiens à informer les Membres que, depuis la publication du document A/55/345 et Add. 1, la Gambie a effectué le versement nécessaire pour ramener le montant de ses arriérés en deçà de la limite spécifiée à l'Article 19 de la Charte.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend dûment note de cette information?

Il en est ainsi décidé.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : Cette décision sera reflétée dans le document A/55/335/Add.2, qui sera publié ultérieurement.

Allocutions à l'occasion du Sommet (*suite*)

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Édouard Chevardnadzé, Président de la Géorgie.

Le Président Chevardnadzé (*parle en géorgien; texte anglais fourni par la délégation*) : Je vais m'adresser aux dirigeants du monde dans la langue de mon pays, qui est petit mais ancien. Il s'agit là d'une autre manifestation de la liberté que nous avons acquise.

Je ne saurais manquer de reconnaître le caractère exhaustif du rapport du Secrétaire général. Il s'agit véritablement d'un document digne du millénaire. Aujourd'hui, je voudrais partager avec l'Assemblée certaines de mes réflexions, ainsi que certains soucis qui pèsent sur mon cœur. Comme les membres le savent, j'ai contribué à mettre fin à la guerre froide, la guerre la plus longue de l'histoire, et je suis fier d'avoir joué un tel rôle. Tous ceux qui sont rassemblés ici se souviennent que le monde était divisé en deux – le monde de l'Est et le monde de l'Ouest – et séparé par un mur érigé à partir d'oppositions de classes et d'idéologies; dans ce monde, le spectre d'une guerre nucléaire constituait une menace constante.

Ceux qui partageaient le même mode de pensée et moi-même étions convaincus qu'une fois la guerre froide terminée, les expressions d'anxiété concernant la fin de l'humanité disparaîtraient. Il s'agissait d'un phénomène unique : une guerre mondiale terminée sans effusion de sang. Toutefois, je ne peux m'empêcher de dire que je suis déçu par les réalités du monde actuel.

Les conflits actuels non réglés – tant entre États qu'au sein des États – pourraient dégénérer demain en des conflagrations horribles. Le nombre de ceux qui souffrent de la faim, d'infirmités tragiques ou de l'analphabétisme défie l'imagination. En présence de

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

tels changements mondiaux, mon pays a choisi de s'engager dans la voie du développement démocratique. Qu'en est-il sorti? Une poignée de séparatistes, soutenus par des forces extérieures, a mis la Géorgie en pièces, exterminant des milliers d'innocents. Pendant huit années consécutives, 300 000 de mes compatriotes sont demeurés chassés de leur domicile. Plus de la moitié de la population est au bord de la famine, en dépit du fait que des amis des États-Unis et d'autres pays nous viennent en aide. Je les en remercie une fois de plus.

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté 23 résolutions sur le conflit abkhaze. Quel en est le résultat? Inexistant. Le Conseil de sécurité n'a, jusqu'à maintenant, même pas été capable d'appeler par le nom qui convenait l'expulsion d'Abkhazie d'un groupe ethnique particulier.

Au moment où la guerre froide se terminait, nous avons beaucoup parlé d'un monde nouveau et d'un ordre nouveau. Dix années se sont écoulées depuis. L'ordre mondial dont nous avons tous rêvé est toujours lointain. Moi-même, qui suis de nature optimiste, ai bien des raisons personnelles d'être sceptique. Nous avons parlé plus tôt du monde bipolaire. Certains suggèrent qu'il existe maintenant un monde multipolaire. Qui, alors, sera en mesure d'assumer la responsabilité de questions qui ne peuvent être prises en charge par des États souverains?

Je tiens à remercier encore une fois le Président Clinton et les autres dirigeants des initiatives qu'ils ont prises à cet égard. Tout le monde sait que lorsque les dettes s'accumulent, le nombre de personnes souffrant de la faim et de la maladie partout dans le monde se multiplie. Il ne s'agit pas d'un appel populiste : à l'aube du nouveau millénaire, nous devons libérer les pays pauvres et en développement des chaînes de la dette.

Beaucoup d'États depuis peu indépendants et démocratiques éprouvent actuellement des difficultés. En Géorgie, par exemple, nous avons institué des valeurs démocratiques et acquis la liberté sur les plans national et individuel. Toutefois, nous ne sommes même pas prêts de faire accéder notre population au bien-être. Ni la corruption ni l'économie souterraine n'ont été éliminées, et il faudra du temps pour y parvenir.

Dans les États démocratiques en développement, le long processus qui mène au bien-être matériel remet en question les valeurs démocratiques. Nous ne pouvons attendre d'un peuple désillusionné qu'il tire sa substance uniquement d'idéaux. Comme le dit un proverbe géorgien, pour l'homme pauvre, les malheurs ne viennent jamais un à un. Au moment où nous avions relativement réussi à assurer notre pas et où nous avions quelque peu repris notre souffle, des problèmes environnementaux ont entraîné la destruction de nos récoltes. Nous nous adressons donc à nos amis avec espoir. À mon avis, nous ne pouvons plus douter que les dangers inhérents au réchauffement de la planète sont désormais imminents. Comprenons-nous pleinement tout ce qui attend notre planète?

J'estime que la responsabilité de la sécurité environnementale du monde devrait relever directement de l'ONU et de son Conseil de sécurité. Jusqu'à un certain point, la sécurité alimentaire mondiale devrait aussi relever d'une gestion centralisée. Ainsi, les ressources et les capacités des Nations Unies doivent considérablement augmenter et, évidemment, le rôle et la responsabilité des États doivent croître dans la même mesure. Toutes ces préoccupations révèlent que les États, même les plus puissants, ne peuvent faire face seuls aux problèmes auxquels nous sommes confrontés dans ce millénaire. Il nous faut une force unificatrice, un organe ayant de vastes compétences et des tâches diversifiées. Il est nécessaire d'effectuer une restructuration fondamentale de l'ONU et du Conseil de sécurité, afin de relever les défis du nouveau millénaire.

Le Conseil de sécurité doit être élargi. Je rappelle que devant l'Assemblée générale, en 1992, j'ai parlé en faveur de l'attribution d'un siège permanent à l'Allemagne et au Japon. Je me demande pourquoi la question de l'élargissement du Conseil de sécurité n'a toujours pas été réglée. D'autres nouveaux membres potentiels sont apparus, et aujourd'hui encore on pourrait arriver à une solution raisonnable. Je crois fermement que le droit de veto doit être limité. La Charte des Nations Unies doit également être adaptée afin de tenir compte des découvertes modernes et des menaces de l'ère nouvelle. Le rôle et les fonctions du Conseil de sécurité doivent être bien définis. Si je peux me permettre de faire miennes quelques paroles du Secrétaire général, je dirais que le Conseil de sécurité doit avoir à sa disposition un nombre suffisant de pompes à incendie pour pouvoir éteindre les flammes et maintenir la paix et la stabilité dans le monde.

Je souscris à la position du Secrétaire général sur la Cour pénale internationale. Toutefois, nous devons faire en sorte qu'il ne faille pas encore une décennie

entière pour la mettre sur pied. Il faut mieux coordonner et synchroniser l'interaction entre, d'une part, des organisations régionales aussi puissantes que l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et, d'autre part, l'Organisation des Nations Unies et son Conseil de sécurité.

Aucun État ou groupe d'États ne peut, à lui seul, régler les problèmes auxquels l'humanité est confrontée ou, ce qui est encore plus important, sauver l'être humain, suprême création de la nature.

Mais nous devons espérer que les États démocratiques indépendants deviendront plus forts et qu'ensemble, nous créerons une nouvelle Organisation des Nations Unies et un nouveau Conseil de sécurité qui seront les meilleurs garants de la paix et de la sécurité.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Kessai H. Note, Président de la République des Îles Marshall.

Le Président Note (*parle en anglais*) : Je vous présente les chaleureuses salutations d'« iokwe » du peuple de la République des Îles Marshall. C'est un grand privilège pour moi de prendre la parole à ce Sommet historique du millénaire.

Je voudrais féliciter le Secrétaire général, S. E. M. Kofi Annan, de son rapport remarquable et très complet sur le rôle de l'ONU au XXIe siècle. Décider de la marche à suivre pour l'Organisation afin qu'elle puisse répondre aux attentes de la communauté internationale dans les années à venir nécessitera assurément un engagement total de la part de chacun d'entre nous.

Je saisis cette occasion pour rendre hommage à la contribution des pères fondateurs des Nations Unies et des auteurs de sa Charte dont la vision, les valeurs et les principes ont guidé l'Organisation depuis plus de cinquante ans. Les principes de démocratie, de respect des droits de l'homme et du droit à l'autodétermination des peuples conformément aux principes de la justice et du droit international, doivent continuer d'étayer notre développement commun. Je tiens à réaffirmer l'attachement des Îles Marshall à ces principes dans l'intérêt collectif de tous les peuples.

C'est au nom de ces principes fondamentaux que je souhaite la bienvenue à Tuvalu en tant que 189e État Membre de l'ONU. Étant le représentant d'une île voisine du Pacifique, je suis fier d'être au nombre de ceux qui félicitent le Gouvernement et le peuple de Tuvalu. Même si l'élargissement de notre Assemblée peut donner lieu à de nouveaux problèmes, l'admission de nouveaux Membres ajoute à la légitimité à notre Organisation.

Les principes directeurs de la Charte des Nations Unies ont toujours été mis à l'épreuve au fil des années et continueront de l'être. L'exploitation, sous diverses formes et à divers degrés, des peuples, des terres, des océans, de l'atmosphère, et leurs systèmes d'interaction et d'interdépendance continuent de constituer une menace réelle et immédiate pour l'existence même des petits États insulaires en développement comme les Îles Marshall. Nous devons nous émanciper pour tirer parti des technologies et de la mondialisation, mais non pas aux dépens de la vie et de la dignité des habitants et de leurs pays. Comme c'est le cas pour les autres petits pays insulaires, les Îles Marshall ont besoin d'être solidement ancrées à la terre – la terre non recouverte par l'eau, s'entend. Le réchauffement de la planète et l'élévation du niveau des océans menacent notre existence même et nous en appelons au coeur et à l'esprit des Membres de cette Organisation, à titre individuel ou collectif, pour qu'ils se rallient aux actions entreprises en vue de nous aider à surmonter ces menaces.

Le nouvel ordre qui se caractérise par la mondialisation de l'économie est un phénomène qui exige un examen plus rigoureux et une coordination plus étroite de la part de notre Organisation, de manière à créer une force positive qui soit en mesure de relever les défis auxquels chaque pays et l'humanité tout entière sont confrontés.

Face au chaos et aux désordres du passé, cet auguste organe s'est toujours efforcé d'accomplir sa mission avec détermination et sans jamais désespérer. L'élaboration et l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948 et son application actuelle, en dépit des moyens limités d'assurer son suivi, représente un accomplissement gigantesque en soi. Protéger le développement de peuples particulièrement vulnérables à divers degrés pour les aider à devenir des partenaires autonomes, autosuffisants et égaux participant activement au progrès dans le monde peut être une tâche ambitieuse pour nombre d'entre nous et pour notre Organisation, mais c'est pour cela que nous sommes ici.

Le rôle que l'ONU a joué, et doit continuer de jouer, pour rétablir l'ordre et des conditions de vie normales dans différentes régions du monde, y compris au Moyen-Orient et l'Asie de l'Est, mérite d'être salué. L'appui soutenu et actif qu'elle apporte aux causes humanitaires, le dévouement dont elle fait preuve pour lutter contre toutes les formes de discrimination fondées sur la religion, la race, le sexe, la santé, l'éducation, le revenu, les capacités et la pauvreté, donne la mesure de l'importance de sa responsabilité et du fardeau qu'elle assume. Sans un appui ferme de tous les États, il sera difficile de poursuivre et d'encourager ces efforts.

Pour refléter pleinement l'intention initiale de la Charte, l'ONU devra examiner de plus près ses propres structures et les principes régissant le fonctionnement de ses organes essentiels. Je suis encouragé par les débats consacrés aux questions ayant trait au fonctionnement du Conseil de sécurité et notamment à la question des sièges permanents au Conseil, compte tenu de l'accent constant mis par cet organe sur l'application rigoureuse des principes démocratiques. Il convient de revoir les conditions dans lesquelles la Cour internationale de Justice continue d'être empêchée d'exercer son droit à rendre des avis contraignants. Comment un système quelconque international de gouvernance peut-il dans ces conditions énoncer, promulguer, protéger les lois et rendre la justice si ces propres jugements n'ont pas force de loi. Les problèmes financiers constants qui entravent l'activité de l'ONU imposent de prendre des mesures courageuses. Continuer de maintenir le statu quo et persister à le perpétrer comme s'il s'agissait d'un principe sacro-saint, sans tenir compte des nouveaux comportements, des perspectives, des expériences et des connaissances nouvelles, revient à parier contre les lois immuables du changement.

La République des Îles Marshall est encouragée par la reconnaissance accrue parmi les dirigeants, et dans tous les milieux, de la nécessité d'un cadre universel pour la paix internationale. Nous avons l'intention de surmonter les conséquences des guerres mondiales, de la colonisation, et des retombées des essais d'armes nucléaires. En dépit de nos vulnérabilités, nous souhaitons devenir un partenaire et un membre actif de l'Organisation, de ses organes subsidiaires ainsi que d'autres organisations internationales, et contribuer ainsi à instaurer la paix et la prospérité pour tous les États, quelle que soit leur taille. Nous appuyons la promotion de cadres internationaux tels que l'Alliance des petits États insulaires puisque nous oeuvrons en vue d'un avenir durable pour notre population et notre planète.

Si nous sommes conscients de la tâche immense de réduire la proportion de personnes qui souffrent de la famine, du manque d'approvisionnement en eau salubre, du problème redoutable que pose la propagation rapide du VIH/sida, du fléau du paludisme et d'autres maladies dangereuses qui affligent l'humanité, nous ne devons pas oublier qu'une population instruite conduit à une société saine et prospère.

Je suis en effet reconnaissant que la tribune de l'ONU existe. Sans elle, où est-ce que les nations pourraient faire entendre leur voix et évoquer librement leurs préoccupations individuelles et universelles? C'est avec plaisir que j'ai entendu les autres dirigeants exprimer leurs pensées et leurs idées intéressantes, et j'attends avec impatience les discussions de groupes, où les dirigeants pourront débattre de problèmes mondiaux spécifiques.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole à l'orateur suivant inscrit sur ma liste, je rappelle à l'Assemblée que notre liste d'orateurs est très longue. Je demande aux participants de respecter autant que possible les cinq minutes imparties à chaque orateur. Cela nous permettra d'entendre tous les orateurs inscrits pour aujourd'hui.

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Antonio Mascarenhas Monteiro, Président de la République du Cap-Vert.

Le Président Monteiro (Cap-Vert) (*parle en portugais; texte français fourni par la délégation*) : Madame la Coprésidente, permettez-moi avant tout de vous faire part de ma satisfaction de savoir que la lourde et honorable responsabilité de diriger nos travaux est entre vos mains. Je suis sûr que votre compétence et dévouement bien connus seront mis pleinement au service du succès de cet historique Sommet du millénaire. En tant que représentant d'un petit pays insulaire en développement, je vous assure que ma participation à cet évènement majeur est motivée par le sentiment d'un espoir profond et d'une confiance justifiée.

Mes espoirs portent sur ce nouveau millénaire et sur ce qu'il apportera inévitablement : la liberté, le développement et le bien-être de l'humanité tout entière. Autrement dit, un millénaire où l'être humain, en sa

dignité et sa valeur, deviendra enfin la raison d'être et la mesure du succès de notre lutte commune pour un monde de paix, de stabilité, de progrès et d'une sécurité humaine effective.

Mais je parle également de confiance, celle que nous inspire l'ONU, et du rôle fondamental qu'elle doit continuer d'assumer en tant qu'instrument collectif, de plus en plus moderne et efficace, mais toujours au service de nos peuples, ayant en vue les défis mondiaux pressants auxquels il nous revient de répondre en faisant preuve de solidarité, et de responsabilité partagée.

Parmi ces défis, je voudrais signaler tout particulièrement la lutte contre la pauvreté. Il est navrant de voir le nombre d'êtres humains, un peu partout sur la planète et surtout en Afrique, pour qui la pauvreté constitue l'obstacle principal à un minimum de dignité dans leur vie et à la réalisation de leurs droits les plus élémentaires. Il est urgent de mettre un terme à cette réalité, qui est tragique et qui engage notre responsabilité commune. La tâche est évidemment de taille, et doit être mise en perspective dans un cadre synergique qui, entendu comme une conjugaison solidaire de volontés et de ressources suffisantes, puisse assurer la cohérence, l'efficacité et la durabilité des différents programmes et politiques au niveau national.

La rythme des événements s'est accéléré dans la décennie écoulée, et a accentué de manière imprévisible la dimension et la nature des drames que nous vivons. Leur persistance met à l'épreuve notre confiance en nous-même et notre capacité de relever de nouveaux défis. Mais cette époque a été aussi, reconnaissons-le, celle d'un renouveau des consciences, d'un rejet du fatalisme, et d'une volonté accrue des peuples de façonner leurs propres destins.

Ce qui est en cause est notre qualité d'êtres humains et notre sens de l'équilibre et de la justice qui doivent prévaloir sur cette planète, que nous devons transmettre aux générations à venir, libérée de disparités et d'asymétries insupportables. Dans ce sens, il est nécessaire que la communauté internationale toute entière, mais surtout les États les plus avancés sur la voie du progrès, fassent preuve de leur aptitude à la solidarité. Je parle en particulier d'une aide publique au développement accrue, et d'un engagement ferme en faveur de mesures destinées à éliminer le fardeau d'une dette qui contribue indéniablement à l'étouffement des faibles ressources de nombre de nos pays, et qui limite sérieusement leurs politiques de développement.

Les valeurs qui guident l'Organisation des Nations Unies lui confèrent la responsabilité de mobiliser tous ceux qui influent sur le succès du destin commun de l'humanité. Cependant, il est juste, et jamais injustifié, de souligner les cas spécifiques des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, dont les particularités justifient un traitement spécial et différencié. Encore une fois, il s'agit là d'une situation qui règne sur la plus grande partie du continent africain.

Il est certain que la tâche à accomplir en Afrique s'avère énorme à la lumière des données et des effets pervers de maladies comme le sida et le paludisme, des conflits armés avec leurs conséquences dévastatrices sur les plans interne et régional, de même que de l'accès à peine ouvert aux marchés internationaux, aux acquis du progrès technologique, et aux bénéfices d'un monde globalisé.

En tout état de cause, nous témoignons d'une reprise africaine qui pourtant ne saura se confirmer sur le plan historique que si l'Afrique est reconnue, sans délais injustifiés, comme une priorité sur l'agenda international. Il importe de ne pas perdre de vue le fait que le progrès et la stabilité du continent africain apporteront une contribution de poids et à la stabilité et à la sécurité mondiales, une contribution essentielle au monde équilibré, juste et humain que nous souhaitons tous bâtir en ce nouveau siècle et sous les auspices de l'ONU.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Miguel dos Anjos da Cunha Lisboa Trovoada, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe.

Le Président Trovoada (*parle en portugais; texte français fourni par la délégation*) : C'est pour moi un grand honneur et un insigne privilège de prendre part à ce très important Sommet du millénaire qui réunit un aussi impressionnant nombre des plus hauts et remarquables dirigeants de notre planète.

La tenue de ce Sommet a lieu à un moment opportun, où la communauté internationale se heurte à des sérieux problèmes découlant des asymétries accentuées dans les niveaux de développement des États Membres. S'il est vrai que les progrès scientifiques et technologiques survenus au cours des siècles a permis des améliorations spectaculaires sur le plan matériel, il n'en demeure pas moins vrai que ces mêmes progrès

n'ont pas entraîné d'amélioration substantielle dans la nature profonde de l'homme, dominée par l'égoïsme, qui continue d'être le moteur de toutes ses actions dans la défense des intérêts individuels de groupes ou d'États. Il en résulte le tableau sombre et déplorable de graves fractures, qui est l'image de l'humanité en ce début du XXIe siècle. Fractures entre citoyens, à l'intérieur d'un même pays, fractures entre nations dans leurs rapports internationaux.

Ces rapports sont dominés par une injustice criante, dont les conséquences sont, entre autres, l'aggravation de la pauvreté chez les plus démunis, la récurrente et insoluble question du fardeau de la dette extérieure, la maladie, la famine, l'ignorance, le chômage, les violations des droits fondamentaux et des droits de l'enfant, l'aggravation de la violence et de la criminalité, la guerre et toutes les horreurs qui en découlent, bref, la tragédie humaine devenue une norme banale dans le quotidien d'une grande partie de l'humanité et ceci, face à l'indifférence ou au manque de réaction d'une autre partie de cette même humanité.

Les maux semblent être dûment diagnostiqués et leurs causes, identifiées. Les moyens matériels, techniques, financiers et humains pour y faire face existent. À notre humble avis, ce qui fait défaut c'est la volonté politique ferme et déterminée de la communauté internationale tout entière d'agir en synergie dans le but d'empêcher que ne se détériore davantage une situation qui, dégradante et humiliante pour ceux qui en subissent les conséquences, finit par être indigne de ceux qui, tout en ayant les moyens de le faire, ne contribuent que peu ou pas à son éradication.

Il est évident qu'une attitude plus agissante ne peut résulter que de la conviction profonde que tous participent de la même condition humaine. Cette conviction et cette conscience seules pourraient soutenir de façon positive, dynamique et durable les liens de solidarité interactive susceptibles d'assurer la réussite de ces grands et nobles objectifs, à savoir la liberté, le progrès, la justice et la paix pour tous.

Bien que les États nient dans ce domaine des responsabilités inaliénables, nous sommes persuadés que l'ONU a un rôle important à jouer. Il nous semble toutefois nécessaire que notre Organisation, créée il y a plus d'un demi-siècle, connaisse quelque restructuration, surtout dans le sens d'un rééquilibre susceptible de lui donner en fait une physionomie plus adaptée aux mutations géopolitiques survenues depuis sa naissance.

Nous croyons aussi que sa vocation universelle ne devrait pas être contrariée par des considérations qui font que des pays ayant plusieurs millions d'habitants, reconnus indépendants par des États Membres de l'ONU avec lesquels ils maintiennent des relations de souveraineté, soient maintenus à l'écart de notre Organisation alors qu'ils participent de façon solidaire et active, par le biais de la coopération internationale, aux efforts de développement d'autres peuples. Je parle expressément de la République de Chine à Taiwan. Nous sommes en faveur de la libre participation des peuples et des États qui les représentent sur la scène internationale, tout comme nous défendons la participation libre et démocratique des citoyens dans la vie nationale, sans discrimination ni exclusion.

La guerre est un des fléaux qui causent le plus de dommages à l'Afrique, empêchant le développement économique et social de ses peuples. Il y a des pays africains très endettés dont les populations survivent dans des conditions d'extrême misère et qui se trouvent en guerre permanente depuis des décennies. Ces mêmes États utilisent dans leurs combats des armes modernes et sophistiquées qu'ils ne fabriquent pas eux-mêmes. Au nom de normes éthiques minimales de comportement, qui ne doivent jamais être absentes de la politique intérieure ni de la politique internationale, il est urgent de prendre des mesures en vue d'un contrôle effectif de la production, de la vente et de la circulation de toutes les catégories d'armements, pour empêcher que les belligérants n'affectent d'importantes ressources financières à leur acquisition au détriment des programmes de reconstruction nationale et de développement.

Nous savons par expérience que, sans développement, la démocratie demeure très fragile. C'est pourquoi nous participons à ce Sommet, convaincus qu'il débouchera sur des conclusions dont la mise en œuvre pourra accélérer la croissance économique, le recul de la pauvreté et le renforcement de la démocratie dans les pays en développement. Nous voudrions exprimer l'espoir que le sentiment de solidarité s'intensifiera entre les États et les peuples et que l'esprit d'équité et de justice sera dorénavant présent dans les rapports entre les nations. C'est ainsi que les plus fragiles pourront nourrir l'espoir de ne plus continuer d'être marginalisées et sacrifiées sur l'autel de la mondialisation de l'économie et de la mondialisation en général.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de

S. E. M. Ismail Omar Guelleh, Président et chef du Gouvernement de la République de Djibouti.

Le Président Guelleh : En cette occasion historique, où la communauté des Nations Unies se retrouve pour célébrer l'avènement du nouveau millénaire, je voudrais apporter ce message de paix et d'amitié du peuple djiboutien.

En cette occasion historique où la communauté des Nations Unies se retrouve pour célébrer l'avènement du nouveau millénaire, je voudrais apporter ce message de paix et d'amitié du peuple djiboutien. Je voudrais avant tout rendre hommage, un hommage appuyé, au Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour la préparation de cette rencontre historique. Le rapport qu'il nous a soumis nous offre éventail d'idées et de propositions.

Avec la fin de la guerre froide, la montée de la mondialisation et l'explosion de l'ère de l'information, la décennie des années 90 fut capitale pour l'humanité. Par chance, l'aube du nouveau millénaire nous donne l'occasion de faire le point, de revoir nos programmes et de remanier nos priorités. Au sein de ce sommet, les problèmes critiques auxquels l'humanité est confrontée, ont été divisés en quatre catégories. La paix et la sécurité. Le développement (y compris l'élimination de la pauvreté). Les droits de l'homme, et le renforcement des Nations Unies. En ce qui concerne le problème qui nous semble le plus urgent, c'est celui du développement et de l'élimination de la pauvreté.

Aujourd'hui, quelque trois milliards de personnes (soit près de la moitié de l'humanité) souffrent de faim ou de carence alimentaire. Dans un monde qui produit suffisamment de nourriture pour satisfaire les besoins de chaque homme, de chaque femme et de chaque enfant, voilà qui est totalement inacceptable. La fin est la fille de la misère ; et pour les laissés-pour-compte, le désespoir qu'elle fait naître est à bien des égards à la source des quatre problèmes que nous traitons lors de ce Sommet.

Le feu de brousse économique qui balaie notre planète aujourd'hui s'appelle mondialisation. Il favorise la déréglementation des marchés, le libre-échange et la privatisation. Mais dans de nombreuses régions du monde, en particulier en Afrique, plusieurs pays pauvres, en développement se sont retrouvés piégés dans une spirale d'appauvrissement et de désintégration sociale. Ne présentant aucun intérêt pour les investisseurs privés étrangers, les pays qui affichaient de faibles niveaux d'épargne et d'investissement intérieur se sont retrouvés dans l'impasse. Les organismes de prêt internationaux, qui ont exigé que ces pays se serrent d'avantage la ceinture au nom des politiques économiques rationnelles, semblent avoir contribué à faire empirer la crise.

En outre, pour que les pays pauvres puissent opérer un réel revirement, et afficher une croissance vigoureuse, le problème terrible du fardeau de la dette doit être résolu. L'ajustement structurel préconise une réduction des dépenses internes afin que ces pays puissent accroître leurs exportations et rembourser leur dettes. Mais les contraintes internes, le montant de l'endettement, la dégradation des termes de l'échange et l'accès toujours restreint aux marchés des pays développés font qu'actuellement, à l'ère numérique, les perspectives sont peu encourageantes.

Pour pallier cette situation, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a proposé d'augmenter fortement au cours de cette décennie l'aide accordée à l'Afrique subsaharienne, qui devrait s'élever à 20 milliards de dollars. Cette aide devrait largement contribuer à faire progresser l'épargne et les investissements intérieurs. Et peut-être même permettre à la région d'afficher une croissance durable de 6 %. Ce qui en retour attirerait les investisseurs étrangers. Seuls les organismes publics de financement seraient en mesure de donner un tel coup de pouce aux pays en développement. Au niveau actuel de 10 milliards de dollars par an, l'aide publique au développement ne joue pas son rôle de catalyseur de la croissance et se borne à perpétuer la dépendance par rapport à l'aide.

Comme le Centre Sud est venu nous le rappeler, le fait de partir à la quête du changement et des améliorations dans ce secteur, n'est pas synonyme de demande d'aides ou de concessions supplémentaires. Il s'assimile plutôt à la recherche de politiques, de mécanismes et de systèmes plus équitables renforçant le processus de développement et donc l'ensemble de l'économie mondiale. De toute évidence, le principal défi que nous devons relever aujourd'hui consiste à faire en sorte que la mondialisation devienne une force positive pour tous les peuples de la planète, riches et pauvres. La responsabilité de gérer les problèmes économiques internationaux ainsi que les risques et les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité doit être partagée par tous. L'effondrement de l'économie mondiale représenterait la menace systématique la plus

grave que l'on puisse imaginer pour l'ordre mondial. Pour l'éviter, le système mondial ne peut pas rester totalement indifférent au sort de la majorité des peuples du monde.

Nous sommes témoins de la mise en place d'un nouveau système de valeurs international et d'une prise de conscience générale qui prend ses racines dans la déclaration universelle des droits de l'homme. Nous avons d'une part le droit que tout un chacun doit pouvoir exercer, dont la liberté d'expression et de conscience, (libérée de la misère et de la crainte), le droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne ne sont que quelques exemples. Mais nous savons aujourd'hui que ces droits ne confèrent que des avantages limités sans un milieu social favorable et des moyens de subsistance au moins minimaux.

La principale menace qui pèse aujourd'hui sur la paix et la sécurité n'est plus l'agression extérieure des États contre d'autres États, mais la violence intérieure perpétrée contre des communautés et des individus. Elle a atteint des proportions de crise partout dans le monde, même si elle frappe démesurément l'Afrique, où conflits, violation des droits de l'homme, destruction physique et déplacements généralisés ont anesthésié la communauté internationale. L'incroyable sauvagerie de certains conflits et les souffrances inacceptables qu'ils infligent nous ont obligé à trouver de nouveaux moyens d'aider nos semblables pris dans l'étau des crises.

Dans cet ordre d'idées, nous devons activer et utiliser de toute urgence le nouveau Tribunal pénal international de façon à faire comparaître devant la justice les criminels qui défient la loi. De toute évidence, il faut renforcer considérablement les capacités de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies et pallier ses faiblesses structurelles. Il convient en outre d'améliorer ses compétences en matière de maintien de la paix pour y inclure, comme cela a été le cas au Kosovo et au Timor oriental, l'administration civile. Pour faire face efficacement à certaines crises, l'Organisation des Nations Unies doit pouvoir faire appel à ses États Membres qui peuvent lui fournir des contingents bien entraînés et bien équipés, prêts à intervenir rapidement pour ouvrir un passage qu'emprunteront les forces de maintien de la paix.

L'élimination des conflits sous toutes ses formes et l'établissement de la paix et de la sécurité sont au nombre des principales tâches qui nous attendent si nous voulons répondre à notre besoin le plus urgent : le développement et l'élimination de la pauvreté. À cet égard, le Secrétaire général nous a lancé un immense défi : réduire de moitié le nombre d'habitants de la planète vivant dans une extrême pauvreté d'ici à l'an 2015. Cela représente près d'un milliard de personnes.

Ce résultat doit intervenir, tout le monde en convient, dans le contexte de la sacro-sainte économie de marché qui balaye le monde. Mais le système de libre-échange est cruel et impitoyable. Les institutions multilatérales doivent donc maintenir l'ordre et faire appliquer les réglementations mondiales pour que règnent la transparence et l'équité démocratique. Dans le cas contraire, nous risquons de succomber à la tyrannie du marché et au chaos international. L'effort doit être mondial. Un effort collectif et international avec au centre, l'ONU représentant les peuples et les États du monde.

C'est dans ce contexte, semble-t-il, que nous devons aborder la question du renforcement des Nations Unies. Il ne faut pas permettre que l'Organisation soit de plus en plus marginalisée par nombre de dispositifs administratifs et des procédures introduits par certains États alors qu'on refuse les fonds auxquels elle a légitiment droit. Le développement sera limité s'il est entre les mains des organismes spécialisés, loin de l'Organisation des Nations Unies. La paix sera incertaine si elle est largement entre les mains d'une Organisation des Nations Unies sous domination d'un Conseil de sécurité qui n'est pas représentatif.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer notre foi en l'avenir de l'Organisation des Nations Unies. Le sort de nos populations est étroitement lié à son devenir. Une Organisation restructurée, rendue plus efficace, contribuera, j'en suis persuadé, à l'avènement d'une ère de paix et de prospérité pour tous.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Petar Stoyanov, Président de la République de Bulgarie.

Le Président Stoyanov (*parle en anglais*) : Je me hâte d'exprimer l'appui de mon pays au rôle croissant que joue l'ONU dans la promotion et le renforcement des processus démocratiques dans le monde. Il s'agit d'un lien touchant directement au maintien et à la promotion de la paix et de la sécurité internationales qui, nous le pensons, continueront d'être une priorité dans les futures activités de l'ONU.

La République de Bulgarie participe activement aux efforts de la communauté internationale visant à régler les conflits en cours et à assurer une paix durable et la prospérité économique dans le monde. C'est pourquoi nous appuyons l'exigence d'une réforme effective des missions de maintien de la paix.

Je voudrais informer l'Assemblée de la décision du Gouvernement bulgare d'accroître sa contribution financière aux missions de maintien de la paix des Nations Unies en dépit des difficultés économiques que nous connaissons en tant que pays en transition.

Nous avons acquis une expérience dans le domaine du maintien de la paix, essentiellement durant la crise du Kosovo. Le conflit a marqué une nouvelle phase du développement du monde, avec l'interdépendance croissante des États et avec les nouvelles formes et le nouveau contenu qui caractérisent désormais leur souveraineté. En outre, la crise a montré que les problèmes d'aujourd'hui ne peuvent se régler que par des efforts communs, dictés par des valeurs humaines universelles communes plutôt que par des considérations momentanées.

S'agissant du Kosovo, je voudrais dire que la mise en oeuvre d'une stratégie à long terme pour la stabilisation économique de la région et l'accélération de son intégration au sein des organisations européennes sont un facteur majeur du règlement durable de la crise et du rétablissement de la paix et de la stabilité en Europe du Sud-Est. Le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est constitue un instrument décisif à cet égard. Il s'agit de la première tentative jamais entreprise de relèvement après la crise dans l'ensemble de la région, cela dans le contexte de la mondialisation. En outre, la reconstruction économique des Balkans et la proposition de nombreux pays non européens d'y participer peuvent être considérés comme un effort destiné à impliquer la région dans les processus de mondialisation.

Les dix dernières années ont suffisamment prouvé l'existence d'un potentiel de mondialisation pour traiter les problèmes actuels et ouvrir de nouvelles perspectives à l'humanité. Cela est particulièrement vrai des pays de l'ancien système communiste, qui tentent à présent de trouver leur place dans ce monde transformé.

Dans le même temps, la mondialisation nous a posé des défis auxquels nous ne sommes pas prêts. Il est clair que nous ne pouvons pas décider d'opter ou non pour la mondialisation : il s'agit d'un fait que nous ne pouvons ignorer. Ce que nous pouvons faire, c'est de maîtriser le besoin croissant de gérer la mondialisation et d'agir en conséquence.

Si nous voulons limiter ses effets négatifs, nous ne devrons pas la laisser se poursuivre spontanément, car elle a tendance à dépasser les domaines économique et technique et à s'étendre aux domaines sensibles de la culture, des traditions nationales et des coutumes. Et là, son impact doit faire l'objet d'un examen approfondi il faut rechercher des moyens de la maîtriser par de nouvelles lois en matière de droits de propriété intellectuelle, y compris concernant les connaissances traditionnelles et la biodiversité.

Convaincus du potentiel des nouvelles technologies de communication et d'information pour accélérer le développement, je voudrais exhorter les pays les plus développés à faciliter l'accès aux « autoroutes de l'information » des pays en développement et des pays en transition. Réduire le retard dans le domaine numérique encouragera ces pays à afficher un message national sur l'Internet.

Renforcer le rôle de l'ONU exigera non seulement une réforme, un renouveau et une mise en place effective d'institutions au sein de l'ONU, mais également son adaptation aux nouvelles réalités. Je pense que l'ONU continuera d'être un facteur majeur dans le développement socioéconomique, scientifique et technique, ainsi que dans la protection de l'environnement et la coopération humanitaire aux niveaux national, régional et mondial. Les objectifs sont clairs : réaliser le développement durable, aborder et régler les problèmes démographiques, réduire la pauvreté, et assurer des sources de revenu à toutes les catégories sociales.

C'est la raison pour laquelle nous appuyons les efforts, notamment ceux du Secrétaire général, visant à réformer et restructurer le secteur socioéconomique de l'Organisation, en vue de concrétiser les objectifs déjà mentionnés et de créer un environnement régional et mondial favorable à un développement durable plus dynamique. La République de Bulgarie apporte une contribution à cette fin, en participant notamment aux travaux du Conseil économique et social et en appuyant l'action du Programme des Nations Unies pour le développement.

Pour terminer, je voudrais exprimer notre conviction que le fait de garantir et de respecter les droits et les libertés fondamentales de la personne constitue une pierre angulaire du développement d'une société civile

démocratique. La Bulgarie est partie à la plupart des plus importants instruments universels relatifs aux droits de l'homme, et nous appuyons les initiatives visant à renforcer et accroître le rôle des mécanismes de contrôle de l'ONU en matière de droits de l'homme.

J'espère que le Sommet du millénaire permettra aux Nations Unies de pouvoir jouer un rôle efficace au XXIe siècle.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va à présent entendre une allocution de S. E. M. René Préval, Président de la République d'Haïti.

Le Président Préval : Je remercie le Secrétaire général pour la convocation de ce Sommet et le félicite pour la richesse du rapport qu'il a soumis à notre attention.

Pendant les 55 années de son existence, notre Organisation, même si elle a été parfois dénigrée, l'histoire de la communauté internationale ne saurait être écrite sans une référence constante à l'ONU. Et, aujourd'hui encore, face à un contexte mondial qui change rapidement avec son cortège impressionnant de nouveaux défis, nous la retrouvons comme instrument privilégié pour aménager le XXIe siècle. La preuve en est cette réunion exceptionnelle au plus haut niveau, pour essayer de dissiper cette angoisse face aux problèmes à la fois anciens et de type nouveau pour lesquels nous ne disposons pas encore de réponse.

La République d'Haïti, membre fondateur de cette Organisation et qui, 200 ans après la conquête de son indépendance politique, cherche encore à se libérer du sous-développement, y accourt pour contribuer à la réflexion sur les moyens qui nous permettront d'affiner l'important outil d'action que constitue le système des Nations Unies.

Dans la turbulence des préoccupations, certaines nous interpellent plus particulièrement car des réponses données dépendra le contour du monde à venir.

Premièrement, la nécessité de garantir des conditions de vie dignes à tous les humains. Nous savons en effet que des millions de personnes vivent dans l'indigence absolue et en risque constant d'explosion sociale alors que, dans l'histoire de l'humanité, jamais la capacité de création de richesses n'a été aussi élevée.

Deuxièmement, la nécessité de démocratiser réellement la nouvelle économie de la connaissance et de l'information. Nous constatons un accroissement considérable du savoir et un progrès technologique impressionnant, mais jusqu'à présent, l'accès n'y est réservé qu'à quelques uns. Ceci constitue une nouvelle source d'inégalité et de division tant entre les nations qu'au sein de celles-ci. Alors : comment rompre avec l'exclusion et empêcher que le fossé s'approfondisse en attendant de le combler? À quoi bon mettre les pieds sur Mars si la faim règne dans plusieurs régions de notre planète?

Troisièmement, il y a la tendance d'une dérive du pouvoir, de la politique, vers les finances et l'économie. Les flux incessants de capitaux et d'échanges commerciaux semblent se jouer des États nationaux et donner naissance à des instances supranationales non choisies par les peuples. Ne sommes-nous pas en train de rendre utopique la démocratie, puisque nous n'élisons que les politiciens et non les financiers?

Quatrième préoccupation : le pouvoir immense et redoutable des moyens de communication dont la maîtrise n'est réservée qu'à quelques-uns. Leur utilisation incontrôlée détruit ceux qui s'y opposent alors qu'ils permettraient de résoudre de nombreux problèmes s'ils étaient véritablement mis au service de l'épanouissement humain.

En dernier lieu, il y a les pandémies qui ravagent certaines nations, particulièrement les nations pauvres, et menacent même leur survie. Le coût humain de ces tragédies scandalise, d'autant plus que les moyens pour le réduire fortement existent. Toutefois, souvent se pose ici la question de la rentabilité car il y a pour plusieurs une primauté quasi-absolue de l'économie sur les considérations humaines. Alors : comment faire face à de tels drames en mettant les intérêts supérieurs de l'humanité au-dessus du mercantilisme?

L'ère de l'autarcie a vécu. Les États ne peuvent plus concevoir leur politique sans tenir compte du cadre régional et même planétaire : qu'il s'agisse de drogues, de réseaux terroristes, de crimes organisés, de pandémies, tout s'inscrit dans une perspective globale. Sans règles du jeu et sans arbitre, cette mondialisation sera une jungle.

Telle est la mission des organisations internationales avec, à leur sommet, l'ONU, qui permet de bâtir la paix et de promouvoir le développement. Nous devons consolider l'autorité et la légitimité de l'Organisation des Nations Unies en la démocratisant, afin de renforcer son efficacité et pour qu'elle soit capable de

confronter avec succès les nouveaux défis du monde global.

L'enjeu pour nous, c'est de jeter un regard sans complaisance sur l'avalanche d'initiatives du passé et des maigres résultats obtenus et entreprendre hardiment d'inventer un monde de civisme international où la logique de la solidarité l'emporte sur celle de la seule possession des marchés. La mondialisation n'est pas nouvelle. L'esclavage, les deux grandes guerres de ce dernier siècle en sont la démonstration. Ce qui effraie aujourd'hui, c'est que la mondialisation tend à être la privatisation de tous les pouvoirs.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Robert Kocharian, Président de la République d'Arménie.

Le Président Kocharian (*parle en arménien; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Le rapport du Secrétaire général (A/54/2000) sur le rôle de l'ONU au XXIe siècle mérite d'être salué. L'Arménie partage les idées et les perspectives présentées dans le rapport au sujet des enjeux et des objectifs qui sont ceux de cette Organisation mondiale, unique en son genre.

À l'aube du nouveau millénaire, l'éventail de nos possibilités et, en même temps, de nos problèmes, a changé de nature en s'élargissant. L'Arménie est convaincue que l'ONU, étant donné son rôle exceptionnel, est la mieux à même de relever ces nouveaux défis de la façon la plus appropriée. La vaste expérience accumulée par l'ONU durant ses 55 ans d'activité est inégalable. Sachant cela, nous devrions mettre plus de dynamisme à adapter aux nouvelles réalités les instruments et les institutions de l'ONU.

Le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde entier restera à l'évidence une importante priorité de l'ONU au XXIe siècle. La carte du monde contemporain continue d'être marquée en de nombreux points par des conflits locaux, qui représentent autant de foyers de souffrance humaine. L'ONU est profondément engagée dans la résolution des conflits dans différentes parties du monde. Et pourtant, l'Arménie estime que le potentiel actuel de prévention de nouveaux conflits qui est celui de l'ONU n'est pas utilisé au maximum. Il est devenu impératif de promouvoir la mise en place de mécanismes globaux d'alerte rapide pour les conflits potentiels. Les guerres n'éclatent pas à l'improviste; elles ont des antécédents et suivent une certaine logique, et sont donc prévisibles.

Dans notre monde contemporain, la notion de sécurité dépasse les frontières conventionnelles. La mondialisation a ouvert les sociétés comme jamais auparavant. Plus que jamais, l'action des gouvernements est étroitement liée à une action interdépendante et concertée aux niveaux sous-régional, régional et mondial. L'intégration est devenue avantageuse sur les plans politique et économique. Il est manifeste que le nouveau climat de coexistence exige de nouveaux modes d'action de la part des organisations internationales. Seuls des efforts collectifs peuvent permettre de concrétiser effectivement les avantages de la mondialisation et d'en éviter les retombées négatives. En d'autres termes, le monde du XXIe siècle a réuni toutes les conditions d'une stabilité réelle, fondée sur l'action et la responsabilité collectives. Telle est du moins l'espérance de l'Arménie.

L'Arménie entre dans le nouveau millénaire en célébrant – l'an prochain – le mille sept centième anniversaire de l'adoption du christianisme comme religion d'État. Notre histoire pluriséculaire et nos traditions chrétiennes, ainsi que notre situation géographique, ont contribué à notre profonde compréhension de l'importance de la coexistence et du dialogue entre les civilisations.

L'Arménie appartient à une région du monde qui a subi au cours des 10 dernières années une transformation politique et sociale de grande ampleur. Ayant hérité du passé des problèmes non résolus, l'Arménie et toute la région du Caucase du Sud n'ont pas été à l'abri des conflits. Les réalités actuelles continuent d'exercer une pression considérable sur le tissu naissant des nouvelles relations sociales et politiques de notre pays.

Toutefois, l'Arménie continue d'édifier une société ouverte fondée sur les principes de la démocratie et de la primauté du droit. Nous avons l'intention d'étendre encore notre coopération au sein du système des Nations Unies et de participer activement à diverses institutions régionales, en particulier l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et la Communauté d'États indépendants. Nous en sommes aux derniers stades du processus d'admission au Conseil de l'Europe, ce qui illustre notre attachement à une politique d'engagements multiples, moyen efficace

de faire progresser la sécurité par le biais de la coopération.

Nous demeurons convaincus que la région du Caucase du Sud a besoin d'un système régional de sécurité, à la constitution duquel nous sommes tout disposés à oeuvrer.

L'Arménie reste attachée au règlement pacifique du conflit du Haut-Karabakh. Nous continuerons de collaborer intensément avec les Coprésidents du Groupe de Minsk, dont nous soulignons la contribution dans le maintien du régime de cessez-le-feu. De même, nous sommes prêts à maintenir des contacts directs avec l'Azerbaïdjan afin de rechercher des compromis, même si nous pensons que des négociations directes entre l'Azerbaïdjan et le Haut-Karabakh seraient plus fructueuses. Cependant, nous sommes convaincus qu'il est déjà possible de faire progresser la coopération économique entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, ce qui permettrait certainement de faciliter et d'accélérer l'instauration d'une paix durable. À ce propos, nous sommes convaincus que le conflit du Haut-Karabakh ne peut être résolu que sur la base d'une égalité juridique entre les parties au conflit.

L'expérience contemporaine dans le domaine de la résolution de conflits reflète la nature changeante des relations entre les États et au sein des États. Elle montre clairement la nécessité d'aller au-delà des perceptions conventionnelles de la souveraineté.

La nation arménienne est malheureusement destinée à entrer dans le nouveau millénaire en y apportant les problèmes du siècle dernier. La Turquie persiste à nier le génocide des Arméniens sous l'Empire ottoman, ce qui ne fait qu'intensifier notre aspiration à la justice historique. Certains pays et certaines nations ont, dans le passé, connu des problèmes similaires; cependant, ils ont réussi à les résoudre en faisant des gestes de réconciliation, avec l'appui de la communauté internationale. Le repentir n'est pas une humiliation; il permet plutôt d'élever les personnes et les nations. Je suis convaincu qu'un dialogue constructif avec la Turquie nous permettra de paver ensemble la voie vers la coopération et des relations de bon voisinage entre nos deux peuples.

Pour terminer, je voudrais une fois de plus féliciter chacun d'entre nous à l'occasion du Sommet du millénaire qui, compte tenu du niveau impressionnant de représentation, témoigne de l'attachement que nous partageons à la paix et à la coopération dans notre demeure commune.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Zine El Abidine Ben Ali, Président de la République tunisienne.

Le Président Ben Ali (*parle en arabe*) : Les premiers signes de détente entre les États, qui sont apparus à la fin des années 80, ont suscité de grands espoirs que l'humanité réaliserait ses aspirations légitimes en matière de paix, de prospérité et d'épanouissement des relations internationales afin d'arriver à un partage plus équitable des fardeaux et des responsabilités. Toutefois, cette période a rapidement cédé le pas à des tensions et conflits, avec la propagation simultanée d'épidémies et de maladies, la détérioration de l'environnement, l'aggravation de la pauvreté et de l'endettement, le déséquilibre des marchés financiers et une reprise de la course aux armements. Dans le contexte de cette crise universelle, il incombait à la communauté internationale de concevoir un ensemble de stratégies communes et codifier ses interventions au sein d'un cadre de partenariat fondé sur un éventail de programmes et de mécanismes efficaces en vue de régler les problèmes existants.

Si la mondialisation a donné lieu à de nouvelles perspectives économiques, ainsi qu'à des percées scientifiques et techniques extraordinaires, elle n'a pas permis d'éviter l'élargissement de l'écart entre les États en ce qui concerne le rythme de développement, ni l'accroissement des disparités entre riches et pauvres. Cet état de fait n'a pas manqué de susciter des craintes et a poussé la plupart des observateurs à demander l'établissement d'une zone commune de prospérité qui favoriserait le développement équilibré et durable de toutes les nations du monde, sans aucune exclusion ou marginalisation.

En Tunisie, nous avons adopté une démarche stratégique équilibrée axée sur le principe de l'universalité des droits de l'homme ainsi que sur les valeurs que sont la démocratie, le pluralisme et la solidarité, conjuguant ainsi les exigences du développement avec celles du progrès social. Nous avons également choisi de nous inspirer, dans le cadre de nos programmes de développement, des décisions prises lors des conférences sur divers thèmes organisées par l'ONU au cours de la dernière décennie.

Les conditions tragiques dans lesquelles vivent certains peuples, en raison de la pauvreté et de la maladie, nous ont incités à lancer un appel à la solidarité et à la coopération entre États, en tant qu'impératif humain et moral absolu. À cet égard, nous avons proposé la conclusion d'un contrat de partenariat et de développement entre les pays en développement et les pays développés, et le recyclage de la dette pour la transformer en un investissement dans des projets liés au développement et à l'environnement. Nous avons également proposé la création d'un fonds mondial de solidarité et de lutte contre la pauvreté, qui ferait fonction d'instrument destiné à consolider les mécanismes d'intervention humanitaire et servirait à lutter contre la pauvreté dans les régions les plus démunies du monde.

Cette proposition procède non seulement de notre foi profonde en la solidarité entre les États et les peuples, en tant que devoir humain et qu'obligation morale, mais aussi de notre conviction que les droits de l'homme constituent un tout indivisible, qui ne se réaliseront qu'en préservant la dignité de l'être humain et qu'en lui fournissant, où qu'il soit, les moyens de mener une vie décente. Nous apprécions la réaction positive qu'a suscitée notre initiative auprès de nombreux chefs d'État et de hauts fonctionnaires des Nations Unies, ainsi qu'auprès de nombreuses organisations et conférences internationales et régionales. Toutefois, nous comptons sur le sens humanitaire et la responsabilité des délégations, ainsi que sur leur volonté d'œuvrer pour la concrétisation rapide de cette proposition.

Le continent africain continue jusqu'à ce jour, pour des raisons multiples, à souffrir des conflits, des privations et du lourd fardeau de l'endettement. Face à cette situation, la communauté internationale doit prendre rapidement et énergiquement des initiatives humanitaires afin d'alléger les souffrances de notre continent, d'y renforcer les efforts de paix, de l'aider à surmonter les obstacles qui entravent le processus de développement et d'endiguer la propagation des épidémies, notamment du sida, au sein de sa population.

Je voudrais saisir cette occasion pour évoquer une question vitale qui figure au centre des débats en cours à l'ONU concernant les droits de l'homme, c'est-à-dire le fait que ces droits servent maintenant de prétexte pour s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres pays. La Tunisie, qui a ratifié toutes les conventions et tous les traités internationaux pertinents, est déterminée à contribuer à l'élaboration d'une conception plus démocratique des relations internationales dans le cadre d'une diplomatie globale et sur la base de la Charte des Nations Unies et de ses dispositions expresses, y compris celles ayant trait au respect du principe de souveraineté, à la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États et au traitement sérieux, impartial et équitable de toutes les questions en cours d'examen.

Nous sommes invités aujourd'hui à réaffirmer notre attachement à l'Organisation des Nations Unies, qui représente le cadre idéal, regroupant l'ensemble des composantes de la communauté internationale, et qui est le fondement principal de l'action multilatérale. À cette fin, nous devons tous coopérer afin de réformer ses structures et de raffiner ses méthodes de travail, tout en sauvegardant ses caractères permanents et les fondements sur lesquels elle repose.

Nous espérons sincèrement que ce Sommet historique nous ouvrira, au moment où nous entrons dans le troisième millénaire, de vastes perspectives pour exploiter au profit de l'humanité tout entière les grandes transformations et le progrès technologique fulgurant dont notre monde est témoin. Il s'agit d'une occasion historique qui nous impose de réaffirmer nos responsabilités à l'égard de tous les peuples du monde, et notamment à l'égard du peuple palestinien frère, afin qu'il recouvre ses droits légitimes et édifie un État indépendant sur le sol de sa patrie, avec pour capitale Al Qods Al Charif. Ces responsabilités exigent également que nous réaffirmions notre attachement à l'Organisation des Nations Unies et notre adhésion à sa Charte et aux nobles buts et principes qui y sont énoncés.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Fernando de la Rúa, Président de la République argentine.

Le Président de la Rúa (*parle en espagnol*) : Permettez-moi de vous exprimer, Madame, ainsi qu'au Coprésident, ma satisfaction de vous voir présider cet historique Sommet du millénaire.

Un grand nombre de questions sont liées au rôle de l'ONU dans le nouveau millénaire. Faute de temps, je me concentrerai sur une seule question à laquelle mon pays attache une grande importance: il s'agit de l'élimination de la pauvreté en tant que moyen de prévenir les conflits internationaux ou les conflits internes ayant des répercussions internationales, tels que ceux qui caractérisent notre époque.

Je voudrais mettre en relief le fait que l'élimination de la pauvreté joue un rôle fondamental dans la prévention des conflits et que, dans le contexte actuel, cette approche tend à prendre davantage d'importance aux yeux de la communauté internationale.

Il est nécessaire de prendre conscience de la relation existant entre la pauvreté – notamment la pauvreté extrême, la malnutrition et la faim – et la violence, et d'adopter des mesures en vue de remodeler le système de règlement des conflits pour l'adapter à ce nouveau scénario.

Il est indispensable que les pays en développement et les pays développés œuvrent de concert. Ce n'est qu'en nous appuyant sur la volonté ferme de chacun d'entre nous que nous pourrons contribuer au règlement des conflits et prévenir les nouveaux foyers de tension. La priorité accordée au développement durable des pays les moins avancés, si elle n'est pas la seule condition indispensable, n'en est pas moins la composante essentielle d'une action efficace pour prévenir la violence.

Cela nous ramène au thème central de ce Sommet, à savoir le rôle de l'ONU dans le nouveau millénaire. La formulation de nouvelles mesures préventives destinées à éliminer la pauvreté constitue assurément une responsabilité que notre Organisation devra assumer en vertu du rôle nouveau que la communauté internationale attend de lui voir jouer. La relation entre la paix et le développement ne cesse de s'affirmer, comme je l'ai déjà souligné dans le cadre de la table ronde qui a eu lieu ce matin. Nous devons nous pencher sur les causes réelles de la majorité des conflits actuels. De cette façon, les programmes et projets de coopération destinés aux populations dans le besoin contribueront à créer le climat de paix et de développement nécessaire à une culture de prévention, de stabilité et de tolérance.

Je pense avec le Secrétaire général que l'aide d'urgence, la démobilisation des combattants, le déminage, l'organisation d'élections, la réconciliation sociale et le rétablissement des services sociaux de base dans les communautés touchées par la guerre ne seront pas suffisants, à moins qu'on ne mette simultanément en place des programmes de développement à long terme assurant de manière continue une éducation de base, des services de santé et des emplois. Nous ne saurions oublier que les pays développés ont un rôle décisif à jouer et une grande responsabilité à assumer pour éliminer la pauvreté. Je ne pense pas seulement à l'aide publique au développement, mais aussi aux activités qui visent à intégrer les pays les moins avancés au commerce international, à éliminer les barrières, les quotas, les subventions et autres mécanismes qui limitent les échanges commerciaux et les investissements. Pour cela il est nécessaire, étant donné que nous partageons un avenir commun, de prendre l'engagement ferme d'assumer notre responsabilité commune en nous fondant sur les principes d'équité et de solidarité.

Ce Sommet doit nous laisser la conviction qu'il nous faut élaborer des mesures de prévention pour réaliser un développement durable dans les régions particulièrement défavorisées, et ces mesures ne doivent pas se limiter à des solutions à court terme lorsqu'un conflit a éclaté, mais elles doivent viser à neutraliser les conflits avant qu'ils ne dégénèrent en crise.

Je voudrais pour conclure signaler que le différend entre mon pays et le Royaume-Uni au sujet des îles Malouines et des îles de la Géorgie du Sud et Sandwich du Sud, ainsi que les zones maritimes avoisinantes, figurent au programme de travail de notre Organisation qui, par le biais de maintes résolutions, a demandé aux Gouvernements de mon pays et du Royaume-Uni de reprendre les négociations en vue de trouver une solution juste et durable à ce problème de souveraineté et de mettre ainsi fin à une situation coloniale imposée par la force en 1833.

Je tiens à réaffirmer l'attachement de mon pays à l'Organisation des Nations Unies dans le cadre de cette nouvelle dimension universelle de paix et de justice.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Ahmet Necdet Sezer, Président de la République de Turquie.

Le Président Sezer (*parle en turc; texte anglais fourni par la délégation*) : Nous avons ici le privilège de voir deux personnalités politiques éminentes, venues l'une de l'hémisphère Nord et l'autre de l'hémisphère Sud pour coprésider ce Sommet. La présence parmi nous du Président de la Namibie qui préside cet événement unique est également un hommage rendu à l'Organisation; il est en effet le Président d'un pays dont le combat pour l'indépendance a été mis au premier plan de la scène internationale grâce aux travaux du Conseil pour la Namibie, que la Turquie a eu

l'honneur de servir en assumant la vice-présidence et la présidence par intérim.

C'est avec un sens profond de mes responsabilités que j'ai l'honneur de prendre la parole à la plus grande assemblée jamais organisée des dirigeants du monde, ici, dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le monde attend de nous que nous envoyions les justes messages pour tracer la voie à suivre au troisième millénaire. Nous devons nous efforcer d'assurer une vie meilleure aux générations à venir. Et, comme le Secrétaire général l'a dit à juste titre, mettre les générations futures à l'abri du besoin, les délivrer de la peur et leur garantir des moyens d'existence, voilà quels sont nos trois objectifs essentiels pour réaliser de nouveaux progrès. Nous vivons dans un monde où l'espoir côtoie le désespoir, où les perspectives favorables se dessinent au milieu de la misère et de la détresse, et où la joie est souvent effacée par la tristesse. Le fait que nous-mêmes, membres de la communauté internationale, continuons de consacrer des ressources considérables à des causes les unes bonnes, les autres mauvaises, est peut-être le plus grand paradoxe de notre temps.

La mondialisation signifie de nouvelles possibilités pour l'humanité, et elle les lui offre effectivement. Mais nous devons être diligents pour éviter que les riches ne deviennent encore plus riches et les pauvres, plus pauvres. En effet, la communauté mondiale et les pays prospères en particulier doivent répondre de manière énergique et sincère à l'appel vibrant lancé par le Secrétaire général en vue de soulager et, par la suite, d'éliminer ce qui constitue l'une de nos préoccupations les plus vives, à savoir la pauvreté dans le monde. L'Afrique appelle la plus grande attention.

Pour ce qui de cette quête commune, l'expérience de mon pays dans la lutte pour le progrès et la prospérité nous a enseigné des leçons précieuses. Ainsi, nous considérons que le respect de la volonté du peuple est la valeur la plus importante à défendre. C'est de cette seule source d'inspiration que naîtront de nouvelles valeurs et que la primauté du droit deviendra la règle suprême. Nous devons veiller à ce que la société civile joue un rôle de plus en plus notable dans le processus qui vise à élargir les frontières de la démocratie et à protéger le meilleur des régimes contre l'extrémisme et le fanatisme de toute sorte. Nous devons garder présent à l'esprit le fait que la démocratisation de la société et le développement économique sont deux processus parallèles. De plus, accorder le niveau de priorité le plus élevé à l'éducation de nos jeunes nous apportera de grands avantages sur les plans moral et matériel.

Il ne fait aucun doute que les événements du siècle dernier nous ont enseigné qu'il est nécessaire de garantir une répartition équitable, aux plans national et mondial, des bienfaits de l'économie de marché et des nouvelles technologies, de respecter l'environnement, notre avoir commun vital que nous devons léguer aux générations futures, et de consolider la paix et la sécurité régionales et internationales au profit de tous. En un mot, l'interdépendance croissante entre nos pays est un devoir et non pas une tentation condamnable, et nous devons donc tenir compte des valeurs universelles dans lesquelles ce processus s'enracine. Ces objectifs ne peuvent être réalisés que s'ils reflètent nos aspirations communes et s'ils sont soutenus par une véritable coopération internationale.

La Turquie est déterminée à s'engager plus activement dans les entreprises d'une ONU revigorée à mesure que nous devenons plus forts dans divers domaines qui vont des institutions démocratiques à l'économie, de la préparation aux catastrophes et au développement social et culturel.

Nous passons aujourd'hui par un tournant de l'histoire de l'ONU. Les nobles objectifs inscrits dans sa Charte sont aussi valables aujourd'hui que jamais auparavant. Par ailleurs, nous nous souvenons des nombreux moments tristes et tragiques lorsque où cette grande Organisation a été le témoin passif de la guerre et de catastrophes humaines, de privations, de violations abjectes des droits fondamentaux, de la faim et de calamités.

Le Secrétaire général avait encore une fois raison lorsqu'il indiquait la nécessité de développer une « culture de prévention », ainsi que la nécessité d'établir le rôle central de l'ONU dans la prévention des conflits. En effet, outre la fourniture de l'aide économique et sociale, l'Organisation des Nations Unies doit être renforcée dans sa capacité de prévenir ou de mettre un terme aux conflits. C'est la raison pour laquelle nous sommes très heureux de constater que l'idée directrice du rapport du millénaire sera reflétée dans le document que nous adopterons demain.

À cet égard, je voudrais souligner l'importance d'éviter de perpétuer les résolutions stéréotypées qui ne contribuent pas à régler les différends et les conflits, et dans lesquelles les réalités de la question en jeu ne sont pas réellement prises en compte. De même, nous pen-

sons qu'il faut réformer effectivement le Conseil de sécurité de manière qu'il puisse garantir à un plus haut degré représentation, transparence et sens des responsabilités, qui reflèteront le principe de l'égalité souveraine.

Toutes ces choses sont faciles à dire. Les transposer dans la réalité restera notre tâche principale. Le présent Sommet est en mesure d'avoir un impact sur la conscience de la communauté internationale afin d'engager et d'accélérer une action.

Je voudrais conclure en disant que les enfants du monde, les enfants du XXIe siècle, où qu'ils soient, qu'ils habitent l'hémisphère Sud ou l'hémisphère Nord, mais d'abord et avant tout des enfants menacés par l'insécurité et par la pauvreté, méritent un avenir meilleur, un bel avenir. Le Sommet auquel nous participons maintenant porte la responsabilité de faire qu'il en soit ainsi.

Enfin, je voudrais faire une observation sur la déclaration du Président arménien, que j'ai écoutée avec grand regret : l'histoire doit être évaluée par les historiens.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Rexhep Meidani, Président de la République d'Albanie.

Le Président Meidani (*parle en anglais*) : Le dernier demi-siècle a connu une révolution quant à la manière dont les nations sont gouvernées. Il y a 50 ans, la majorité des nations qui sont actuellement Membres de l'ONU étaient incapables d'exercer leur droit à l'autodétermination, et un certain nombre d'entre elles étaient gouvernées par des maîtres coloniaux ou par des régimes marxistes. Aujourd'hui, les défis de l'économie et de la sécurité sont très différents de ceux auxquels on était confronté durant la guerre froide. Mais les valeurs d'aujourd'hui continuent d'être bravées par des dictateurs et des démagogues autoritaires et, dans quelques cas, le fascisme demeure une menace dans certaines parties de l'Europe.

Un tel exemple est celui des Balkans où le développement entier de la région est pris en otage par les guerres que cause directement le régime criminel de Belgrade. La crise actuelle sur le territoire de l'ex-fédération de Yougoslavie a éclaté au Kosovo en 1989 et ne peut prendre fin qu'une fois que la bonne solution aura été trouvée à cette crise, y compris un nouveau Kosovo libre et démocratique et la reconsidération de nombreux problèmes en ex-Yougoslavie et de son admission à l'ONU.

Si nous remontons dans notre histoire, le traité de Westphalie de 1648 a établi les États-nations, à la place du Saint-Empire romain qui s'effondrait. Mais il est difficile de trouver un État nation réel. C'est la raison pour laquelle nous pensons que le concept classique d'indépendance doit être remplacé par le concept d'interdépendance. Je pense que c'est là la voie à suivre en Europe et dans les Balkans pour rendre le principe d'autodétermination compatible avec le principe d'interdépendance à l'intérieur des États unis d'Europe. Une telle voie ne signifie pas cependant la dissolution de la souveraineté nationale, mais plutôt des choix souverains des États-nations qui doivent accorder plus de pouvoir aux autorités locales et régionales ou fondra leur souveraineté dans le cadre d'une autorité supranationale. C'est également la façon de rendre le concept de souveraineté nationale compatible avec celui de la mondialisation et le phénomène de régionalisation qui est le corollaire.

Cependant, au long des années 80 et 90, des progrès considérables ont été accomplis vers une gouvernance démocratique. Mais la question que nous devons nous poser est la suivante : pouvons-nous encore atteindre notre but avoué de la bonne gouvernance alors que certains Membres de l'ONU continuent d'insister pour maintenir un état de guerre avec d'autres Membres? En toute franchise, la réponse est négative. De même, aujourd'hui, il est tout à fait évident que de nombreux pays, dont l'Albanie, ont fait un pas important vers la bonne gouvernance. Dans les Balkans, en particulier, on s'engage sur la voie de réformes plus complexes dans le cadre du Pacte de stabilité.

Il nous paraît évident que, là où il y a un engagement intérieur marqué en faveur de politiques fermes, les contributions internationales peuvent être très fructueuses. Cette conclusion est loin d'être nouvelle. Une vision frappante de la bonne et de la mauvaise gouvernance se trouve déjà dans la série des fresques célèbres d'Ambrogio Lorenzetti, qu'il a peintes à Sienne au XIVe siècle sur le bon gouvernement et le mauvais gouvernement. Au fil des dernières décennies, nous avons adopté à nouveau ces vieilles vérités et approfondi notre compréhension de la pauvreté et de la façon de la surmonter, et nous avons changé la manière d'apporter de l'aide aux régions pauvres.

Réprimander les pays pauvres et critiquer la faiblesse de leur gouvernance, alors que l'on mobilise peu de fonds pour appuyer les progrès technologiques, la santé publique, l'éducation et d'autres besoins, c'est très facile, mais cela, tout simplement, ne donne pas de résultats. La stratégie doit être changée. Il en est ainsi des politiques environnementales, qui demeurent grandement préoccupées par la réparation des erreurs commises dans le passé et limitées à peu de systèmes de recyclage.

Il est généralement admis maintenant qu'avec la guerre froide, les divisions idéologiques sont dans l'ensemble révolues. Mais il existe une division plus intraitable, fondée fois-ci sur la technologie. Une petite partie du monde, environ 15 % de la population mondiale, est à l'origine de presque toutes les innovations technologiques mondiales. Une deuxième partie, peut-être la moitié de la population mondiale, est capable d'absorber et d'adapter ces innovations technologiques. Le reste, soit environ un tiers de la population mondiale, étant pris au piège de la pauvreté, se trouve déconnecté sur le plan technologique. Malheureusement, et c'est là aussi une grande ironie, cette tendance est accentuée par l'importance croissante des techniques de l'information, qui assurent aux riches et aux plus instruits davantage de pouvoir et de récompenses économiques. L'appel que je lance aux pays riches, c'est qu'ils le reconnaissent et réagissent pour qu'au moins de nombreuses régions exclues technologiquement aient désormais des chances de pouvoir adopter la nouvelle technologie et tirer parti de la mondialisation.

Aujourd'hui, on met de plus en plus en doute l'avenir de la politique, de l'économie et de la civilisation mondiales, en particulier s'agissant du rôle et de la force de différentes organisations internationales et, plus précisément, de la réforme des institutions financières dirigeantes du monde. Nous devons à présent encourager tous les changements et ajustements en cours destinés à les rendre plus efficaces, et plus dynamiques, grâce à des règles plus efficaces, voire – pourquoi pas – de nouveaux principes. Une solution pourrait être de réduire l'exigence d'un consensus, surtout s'agissant de la prévention des crises, ainsi que de la gestion de la situation d'après-crise. À cet égard, des efforts devraient être faits pour arriver à un accord sur les principes d'augmentation du nombre des deux catégories de membres – permanents et non permanents – du Conseil de sécurité, en incluant dans la catégorie des membres permanents aussi bien des pays en développement que des pays développés.

Dans le processus de mondialisation rapide, je crois qu'il convient de concevoir quelques piliers fondamentaux, notamment le renforcement de l'idéologie de paix, de liberté et de droits de l'homme en tant que philosophie de ce siècle; la création d'une économie de marché soucieuse d'éthique à l'échelle internationale; le renforcement d'instruments internationaux chargés de la sécurité et de l'élaboration des politiques; et le développement du pluralisme linguistique et de la diversité culturelle, de préférence à l'homogénéisation des groupes humains. Enfin, il faudrait adopter une approche réaliste à l'égard des concepts de souveraineté, nation, État, gouvernement, société civile, ordre mondial, sécurité et démocratisation.

Je suis persuadé que ce Sommet du millénaire trace la bonne voie s'agissant de faire face à ces problèmes. Je suis persuadé que c'est là notre tâche majeure. C'est là notre nouvelle frontière : nous pouvons la franchir, et nous devons la franchir.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Jean Chrétien, Premier Ministre du Canada.

M. Chrétien (Canada) (*parle en anglais*) : Je commencerai en exprimant notre profonde indignation au sujet du meurtre de travailleurs humanitaires innocents et non armés au Timor occidental. Ceux qui attaquent le personnel des Nations Unies attaquent cette Organisation et s'opposent par le fait même aux principes et aux objectifs que nous sommes venus réaffirmer ici. Il incombe au Gouvernement indonésien de traduire en justice les auteurs de ces crimes.

Au seuil d'un nouveau millénaire, l'Organisation des Nations Unies représente l'institution mondiale indispensable. Et l'engagement du Canada envers les objectifs et la vision qui rassemblent ses États Membres est inébranlable. Je salue la décision du Secrétaire général de profiter de cette année charnière pour concentrer notre attention sur la réforme de l'ONU. Je tiens à l'assurer que le Canada tâchera d'apporter une contribution créatrice à cet effort.

L'engagement du Canada envers l'ONU traduit les valeurs et les expériences qui nous unissent. Du fait de sa riche diversité, notre pays est attaché à la liberté, la tolérance, la justice et l'égalité. Nous connaissons l'esprit de solidarité que fait naître le partage des bien-

faits de la prospérité. Nous avons appris par expérience tout ce que l'ingéniosité et la créativité humaines peuvent accomplir une fois libérées des entraves de la pauvreté, de l'insécurité et de la guerre.

Pour le nouveau siècle, la vision du Canada est celle d'un monde où ces bienfaits profitent à tous les citoyens de la planète. L'ONU nous offre le meilleur moyen de mobiliser les volontés d'agir et de réaliser cette vision. Mais elle doit d'abord se résoudre au changement.

(*l'orateur poursuit en français*)

La montée des nationalismes ethniques, comme par exemple dans les Balkans ou en Afrique centrale, entache notre humanité. Elle rend également beaucoup plus complexes les opérations de maintien de la paix, dont les mandats doivent désormais inclure la protection des civils en danger et s'accompagner des ressources nécessaires.

Le Canada a été l'un des principaux architectes du maintien de la paix. Nous sommes aussi l'un des participants les plus actifs aux opérations de paix. À ce titre, nous encourageons tous les États Membres à se laisser guider par les recommandations du Groupe d'étude du Secrétaire général sur les opérations de paix de l'Organisation des Nations Unies.

Nous devons redoubler d'efforts afin de couper les agents de la violence et des conflits de leurs sources d'approvisionnement. En mettant un terme à la prolifération des armes légères et de petit calibre et en contrôlant le commerce illicite des diamants. Il nous faut continuer à faire de la sécurité des personnes notre grande priorité. La Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines terrestres et l'accord sur le Statut de la Cour pénale internationale sont des étapes importantes à ce titre. Dans quelques jours s'ouvrira au Canada la Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre.

(*l'orateur reprend en anglais*)

J'ai également le plaisir d'annoncer que le Canada, avec l'appui de fondations intéressées, pilote un projet visant à mettre sur pied une commission internationale indépendante sur l'intervention et la souveraineté des États. Notre Ministre des affaires étrangères exposera sous peu la raison d'être et le mandat de cette commission.

Nous voulons tous atténuer la pauvreté dans le monde. Nous devons répandre les bienfaits de la mondialisation. Nous devons lui donner une finalité humaine et un visage humain. Les pays les plus pauvres doivent avoir accès à des marchés d'exportation pour leurs produits. L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés doit vigoureusement accélérer, approfondir et élargir l'allégement de la dette. Nous devons faire en sorte que le développement à l'échelle mondiale ne se fasse pas aux dépens de l'environnement.

Il nous faut aussi combler le fossé découlant de la révolution de l'information, en veillant à ce que tous profitent de ses bénéfices. C'est pour cette raison que le Canada appuie la création d'une Section de la technologie de l'information à l'ONU. Comme le disait l'ancien Premier Ministre canadien Lester Pearson, l'ONU doit être un orchestre symphonique et non un quatuor à cordes. Pour cela, elle doit pouvoir compter sur des appuis aussi bien politiques que financiers. Tous les Membres doivent acquitter leurs factures.

Si nous en avons la volonté et la détermination, l'Organisation des Nations Unies restera l'institution mondiale indispensable au XXIe siècle. Quant au Canada, il est déterminé à être pour l'ONU un partenaire indispensable.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Yoshiro Mori, Premier Ministre du Japon.

M. Mori (Japon) (*parle en japonais; texte anglais fourni par la délégation*) : Cinquante-cinq ans se sont écoulés depuis la création de l'ONU. Tout au long de cette période, et particulièrement depuis la fin de la guerre froide, il y a eu des progrès dans nos efforts pour instaurer la paix et la prospérité. D'un autre côté, il existe toujours des tensions et des conflits, et les préoccupations relatives à la prolifération des armes de destruction massive ne font que s'amplifier. Alors que la mondialisation et les progrès scientifiques et technologiques donnent à l'humanité les moyens d'une prospérité accrue, le fossé entre les possédants et les non-possédants ne fait que s'élargir dans la communauté internationale. De plus, il nous faut aussi prêter attention aux défis communs dans des domaines comme l'environnement et la santé.

Telles sont donc les conditions qui prévalent, alors que nous entrons dans le siècle nouveau. Aujourd'hui, dans le temps limité qui m'est imparti, je voudrais souligner deux points en particulier. Le pre-

mier concerne l'importance de placer l'être humain au centre de nos préoccupations pour traiter les questions que la communauté internationale est appelée à examiner. Le second est la nécessité de renforcer les fonctions de l'ONU dans le nouveau siècle.

À l'aube d'un siècle nouveau, nous affrontons des problèmes divers comme les conflits, les violations des droits de l'homme, la pauvreté, les maladies infectieuses, la criminalité et les destructions de l'environnement, qui menacent l'existence et la dignité de chaque être humain. Nous devons traiter ces problèmes en nous plaçant au point de vue de l'importance de chaque individu. Appelons cela le concept de « sécurité humaine ». Ce concept étant un des piliers de la diplomatie japonaise, le Japon fera tout les efforts pour que le XXIe siècle soit centré sur l'homme.

L'ONU doit jouer un rôle plus actif dans la promotion de cette approche centrée sur l'homme. Et de fait, c'est ce qui est attendu d'elle. Partant de ce constat, le Japon, a versé à ce jour des contributions de plus de 9 milliards de yens (soit bien plus de 80 millions de dollars) au Fonds de sécurité humaine créé par les Nations Unies en mars 1999. Dans un avenir proche, le Japon a l'intention de verser à ce fonds quelque 10 milliards de yens (environ 100 millions de dollars). Le Japon a aussi l'intention de créer un Comité international pour la sécurité humaine, avec la participation de leaders de l'opinion publique mondialement connus, et de développer et approfondir encore plus ce concept d'approche humaniste.

Ensuite, il est essentiel de renforcer les fonctions de l'ONU. Il faut en particulier réformer le Conseil de sécurité pour maintenir davantage encore la paix et la sécurité dans le monde. Cela pourrait bien constituer aussi une condition préalable s'agissant d'assurer la sécurité humaine au XXIe siècle. Il est évident qu'à l'aube de ce nouveau siècle, le Conseil de sécurité ne reflète pas les réalités d'aujourd'hui. Pour mieux asseoir la légitimité de l'ONU, il est urgent de réformer le Conseil de sécurité de façon à ce qu'il puisse remplir complètement son rôle dans la prévention des conflits et le maintien de la paix et la sécurité.

De cette tribune, je lance un vigoureux appel aux représentants de tous les États Membres ici présents : à travers nos débats durant ce Sommet du millénaire et l'Assemblée générale qui suivra, il nous faut créer un vaste élan en faveur d'une rapide réforme du Conseil de sécurité. Je suis convaincu qu'une large majorité des États Membres est déjà favorable à l'élargissement du Conseil en ce qui concerne les membres permanents et non permanents. Je suis convaincu que cette majorité souhaite que parmi les membres permanents, il y ait à la fois des pays développés et des pays en développement. Confirmons ce point de départ. Affirmons, l'un après l'autre, que nous sommes d'accord sur ce dossier de la réforme du Conseil de sécurité, dossier sur lequel un accord est possible.

Je dois aussi souligner que pour renforcer le fonctionnement de l'ONU, il nous faut d'urgence une assise financière plus solide. À cette fin, nous devons collaborer pour parvenir à une utilisation encore plus efficace des ressources de l'Organisation, et pour partager de façon plus juste, plus équitable, le poids financier entre les États Membres.

Le dossier du désarmement nucléaire et la non-prolifération ne doit pas être oublié quand on songe au XXIe siècle. À la Conférence d'examen du Traité de non-prolifération des armes nucléaires qui s'est tenue au printemps 2000, un grand pas a été effectué dans le sens de l'élimination des armes nucléaires : tous les États participants, y compris ceux possédant des arsenaux atomiques, ont unanimement accepté des étapes concrètes visant au désarmement nucléaire, à savoir notamment l'engagement sans équivoque des États nucléaires de mener à bien l'élimination totale de leur arsenaux. Seul pays à avoir souffert une destruction nucléaire, le Japon souhaite sincèrement que tous les pays s'accordent pour débarrasser le XXIe siècle de la peur et du danger provoqués par les arsenaux nucléaires, et aussi pour prévenir la prolifération d'armes de destruction massive. Conformément à ce souhait, le Japon proposera à l'Assemblée du millénaire un nouveau projet de résolution pour l'élimination des armes nucléaires.

Tous les pays doivent travailler ensemble, dans un climat de coopération, pour faire du XXIe siècle, une ère plus pacifique dans lequel nul n'aura à souffrir de la peur ou du besoin; un siècle dans lequel chaque habitant de la planète pourra jouir d'une prospérité durable. À cet égard, le renforcement de l'ONU est essentiel. En partant de ce constat, le Japon est déterminé à redoubler d'efforts pour remplir plus activement ses responsabilités et son rôle dans la communauté internationale.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de

S. E. M. Girija Prasad Koirala, Premier Ministre du Népal.

M. Koirala (Népal) (*parle en anglais*) : Je vous apporte à tous les chaleureuses salutations du Gouvernement et du peuple népalais, et tous les voeux de S. M. le Roi Birendra Bir Bikram Shah Dev.

Depuis sa création, l'ONU n'a cessé de travailler pour défendre la paix, promouvoir l'État de droit et encourager le développement. Toutefois, pour bien des pays, le besoin et la peur sont toujours aussi présents. Pour les dirigeants du monde aujourd'hui, le défi est d'apporter la paix, la prospérité et la justice à chaque être humain, dans une société interdépendante et mondialisée.

Au Népal, nous croyons que l'ONU peut aider à relever ce défi. C'est l'espoir qui fait vivre notre foi dans les principes et les objectifs de la Charte des Nations Unies, dont les idéaux de justice, d'égalité, de non-violence et de tolérance continuent de porter les espoirs de l'humanité. Le fait que le Népal participe aux missions de paix et à d'autres activités de l'ONU est un témoignage de cette foi durable.

Jamais auparavant, le besoin de paix ne s'était fait autant sentir. Jamais les perspectives de paix n'avaient été aussi fortes qu'aujourd'hui, du fait des capacités sans précédent dont dispose maintenant l'humanité pour détruire et créer. Bien trop souvent, nous ne sommes pas parvenus à déraciner la cause des conflits : la pauvreté et l'exclusion. La pauvreté et la guerre vont souvent de pair. Elles s'épaulent mutuellement. Bien qu'elle soit riche de promesses, la vague actuelle de mondialisation accroît la disparité entre riches et pauvres. Elle facilite la circulation des terroristes, des criminels, des drogues, des maladies et de la pollution. Le flot des réfugiés est devenu alarmant, principalement du fait des conflits à l'intérieur des États.

Collectivement, nous sommes en mesure de changer cet état de choses. Les États doivent faire montre de la volonté politique nécessaire. Il leur faut agir ensemble pour éliminer les menaces nucléaires et autres armes de destruction massive, contrôler les armes légères et les petites armes, prévenir les conflits, résoudre pacifiquement les différends, restaurer une confiance collective dans la sécurité grâce à un robuste dispositif de maintien de la paix, s'attaquer au terrorisme et à la criminalité et surtout apporter un progrès qui n'exclue personne.

Atténuer la pauvreté exige une croissance soutenue au niveau national et un contexte extérieur favorable. La croissance suppose des investissements, que la communauté internationale devrait aider les pays pauvres à financer et ce, en respectant les objectifs d'aide convenue, en élargissant les mesures de réduction de la dette et en encourageant l'investissement étranger. Des mesures devraient être prises pour répartir de façon égale les avantages de la mondialisation, réduire le retard dans le domaine numérique et ouvrir les marchés des pays riches aux produits et à la main-d'oeuvre des pays pauvres.

Pour que le développement soit durable, il doit tenir compte de l'état de l'environnement et des marchés. La structure financière mondiale et le régime commercial international doivent mieux répondre aux besoins des pays pauvres.

Les pays les moins avancés sont restés trop longtemps privés de l'attention de la communauté internationale. Parmi ces pays, les pays sans littoral, tels que le Népal, sont dans une situation dramatique, car ils continuent de faire face à des problèmes considérables. Leurs partenaires en matière de développement doivent les aider avec des ressources appropriées pour lever les contraintes du développement et en permettant l'accès de leurs exportations, sans leur imposer de droits de douane ni quotas. Les pays de transit doivent fournir de meilleures facilités dans ce domaine aux pays sans littoral afin qu'ils puissent s'intégrer au reste des économies du monde.

L'ONU a besoin d'une réforme globale en vue de répondre aux défis du XXIe siècle, et nous devons donc rétablir un équilibre optimal entre l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité, et renforcer le Conseil économique et social. L'Organisation doit assurer une meilleure coordination entre ses fonds, programmes et activités ainsi qu'avec les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce. Si l'ONU se veut efficace, les États Membres doivent lui fournir les ressources appropriées. Le rapport du Secrétaire général sur le millénaire donne des informations très utiles pour répondre aux problèmes mondiaux et à la réforme de l'Organisation.

Nous partageons la même condition humaine et faisons face à la même destinée. Les États attachés à la démocratie, aux droits de l'homme et à la bonne gouvernance qui sont désireux de prendre des mesures audacieuses et de travailler les uns avec les autres, ainsi

qu'avec la société civile, peuvent faire la différence. Les citoyens nous jugeront sur la base de notre action pour promouvoir la paix, la prospérité et la justice pour chaque homme, chaque femme et chaque enfant dans le monde. Le Népal jouera son rôle à cette fin.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va à présent entendre une allocution de S. E. M. Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre et Ministre de la défense et de la fonction publique du Royaume du Lesotho.

M. Mosisili (Lesotho) (*parle en anglais*) : Nous sommes à une étape importante de l'histoire de l'humanité, un moment de réflexion sur le rôle de l'ONU au XXIe siècle – l'ONU en laquelle tant d'individus placent leur espérance d'un avenir meilleur. Pouvons-nous affirmer avec confiance que cette foi et ces espoirs sont légitimement justifiés? Quelle que soit la réponse que nous donnerons, je pense que nous pouvons agir. Il ne fait pas de doute que, lorsque l'Organisation a été créée en 1945, tous les peuples du monde nourrissaient des espoirs considérables à l'égard d'une institution promettant la paix, la sécurité et l'amélioration des conditions de vie de tous les peuples.

Vu le profond désespoir qui s’est emparé du monde après une guerre longue et brutale, les hommes et les femmes ne pouvaient qu'être galvanisés par les nobles mots et intentions de la Charte des Nations Unies :

> « préserver les générations futures du fléau de la guerre,
>
> proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites, et
>
> favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande ».

Malheureusement ce n'est que 50 ans après, en 1994, que la discrimination institutionnalisée sur la base de la couleur a été défaite en Afrique du Sud. De même, les pays pauvres du Sud, dont le mien, doivent s'efforcer de réaliser un développement économique authentique en dépit de la création de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et du Fonds monétaire international, qui sont supposés donner un sens pratique aux nobles aspirations de la Charte.

L’instauration de la démocratie en Afrique subsaharienne doit s'accompagner d'acquis économiques et de la réduction de la pauvreté. Mais, en majorité, nous qui avons adhéré à la démocratie n'avons toujours pas recueilli les fruits de ce changement. Nous attendons depuis longtemps et le changement doit venir maintenant. Nous sommes incapables de répondre aux défis de la mondialisation et de profiter des chances qu’elle offre en matière de développement et d'atténuation de la pauvreté. Tout comme nous ne pouvons profiter des chances en matière de progrès dans les technologies de communication et d'information, qui ouvrent de grandes perspectives à un développement rapide de nos pays. Le défi du XXIe siècle concerne la façon de réduire le fossé actuel dans le domaine du développement entre pays développés et pays en développement.

Le regain d'activité du Conseil économique et social, au cours de trois dernières années, est très positif et doit être soutenu. Son rôle, qui consiste à traduire nos aspirations dans la réalité, doit être renforcé. Il sera donc nécessaire, au XXIe siècle, de repenser les prérogatives de cet organe de manière à le doter d’une assise à la mesure de son importance.

En ce début du XXIe siècle, nous devons continuer de rêver d'un avenir plein d'espoir pour l'humanité. Un cadre d'action qui suscite à nouveau de plus en plus d'intérêt est celui d'un nouvel ordre humain international dont les éléments majeurs sont, premièrement, la création d'un nouveau partenariat entre les pays développés et les pays en développement, fondé sur la pleine coopération et l'intérêt mutuel; deuxièmement, la promotion d'une culture démocratique et de la bonne gouvernance; troisièmement, l'adoption d'une stratégie de développement axée sur l'individu en tant qu'objet du développement et tenant compte des questions d'égalité entre les sexes, des droits des peuples autochtones, et de la protection de l'environnement; quatrièmement, une productivité et une production accrues par la mise en oeuvre des sciences et des techniques; cinquièmement, l'élimination du fardeau de la dette pour les pays en développement; sixièmement, la réduction de la pauvreté extrême; et, enfin, la création d'une institution de développement mondial, alimentée par des sources de financement nouvelles et novatrices telles que les réductions des dépenses militaires, des prélèvements sanctionnant la pollution et un impôt sur les capitaux spéculatifs.

Enfin, nous voudrions nous associer à toutes les délégations pour lancer un appel en vue d'une Organisation des Nations Unies qui soit renforcée et en mesure de combattre le VIH/sida.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Percival James Patterson, Premier Ministre et Ministre de la défense de la Jamaïque.

M. Patterson (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Dans les dernières décennies du XXe siècle, l'homme s'est ouvert de nouveaux horizons, dépassant les limites de l'État-nation pour créer un cercle élargi défini par son humanité commune et un nouveau sentiment d'appartenance à un monde unique. De tous temps, les philosophes, les poètes et les visionnaires en général ont reconnu l'existence d'une seule famille humaine. Et c'est maintenant un concept que notre population aussi accepte de plus en plus.

Les photographies prises de l'espace, dans lesquelles la Terre apparaît comme un point suspendu dans l'espace, ont permis de renforcer de manière spectaculaire le sentiment d'appartenance à un seul monde sans frontières, et à étendre cette perception d'humanité commune et d'identité mondiale. C'est par la prise de conscience de cette réalité que doit débuter la présente Assemblée, qui marque le début d'un nouveau millénaire.

La création de l'Organisation des Nations Unies est l'une des principales réussites de ce siècle et la Charte est indubitablement un document historique fondamental et un signal clair de l'évolution vers un sentiment plus large d'identité mondiale. À l'occasion du cinquantenaire de l'ONU, plusieurs contributions importantes ont été apportées au renforcement de la capacité de la communauté mondiale de s'attaquer aux grandes questions de notre monde. Des débats ont été lancés au sujet d'une réforme, mais sans enthousiasme, et l'inertie a pris le dessus. Finalement, la réforme a été réduite à une croisade pour la compression d'effectifs.

Nous entrons maintenant dans le nouveau millénaire avec un déficit structurel flagrant : l'absence d'organe – comparable en statut et en autorité, mais plus représentatif dans sa composition – propre à aborder les questions économiques, sociales et environnementales de notre planète. Il reste un vide béant dans les institutions de gouvernance mondiale que nous devons nous dépêcher de combler.

Alors que nous entrons dans le nouveau millénaire, la paix et la sécurité du monde dans son ensemble restent constamment menacées par la persistance de la pauvreté à grande échelle, l'instabilité croissante de l'économie mondiale, la perspective d'un tiraillement entre ressources et consommation et la possibilité de voir les pays pauvres obligés de payer la vie fastueuse des riches. La pauvreté reste pour l'humanité le plus grand défi à relever. Alors même que la mondialisation offre de nouveaux débouchés, la moitié des peuples du monde continue de connaître les affres du dénuement, du désespoir et de l'impuissance face à l'extrême pauvreté.

Nous devons saisir l'occasion que nous offre cette manifestation unique en son genre pour forger des partenariats mondiaux afin de lutter de manière décisive contre la pauvreté et l'exclusion sociale. C'est se leurrer que de croire que l'on peut maintenir indéfiniment le statu quo. Bien au contraire, les problèmes se multiplient. Les pauvres n'ont ni le loisir ni l'envie de se pencher sur les théories de la mondialisation économique. Pendant qu'ils en subissent les dures réalités, les médias mondialisés, qui touchent de plus en plus de personnes, permettent maintenant aux pauvres de voir comment les riches vivent en réalité. Ce qu'ils voient, c'est que, si les rues du monde industrialisé ne sont pas pavées d'or, elles offrent des débouchés plus nombreux que n'en comporte leur vie actuelle.

La révolution numérique est manifestement une source de bienfaits énormes pour l'humanité, mais les technologies de l'information risquent de se transformer en nouvelle barrière, en une puissante force d'exclusion au nouveau millénaire. Mettons la révolution numérique au service du développement humain en créant une économie mondiale fondée sur le savoir. J'appelle à une collaboration effective et réelle entre toutes les parties prenantes de la communauté internationale pour que toutes nos populations puissent profiter de la même manière des bienfaits des technologies de l'information. À cet égard, il ne peut y avoir de disparité fondée sur le sexe dans cette nouvelle révolution. Elle doit toucher de la même façon nos enfants et nos jeunes, les handicapés, nos communautés rurales et les minorités ethniques.

Le défi que la présente Assemblée du millénaire doit relever est le défi immémorial que l'humanité a dû relever à tous les tournants de son histoire : faisons-nous semblant de ne pas voir les signes d'autodestruction ou décidons-nous d'en tenir compte et de

rectifier le tir? À l'évidence, nous devons y réagir avec l'esprit de solidarité mondiale qui s'impose. Faire moins serait échouer dans notre devoir envers les générations présentes et à venir.

Et il n'y a pas de meilleur moyen, de moyen plus pratique ou plus efficace de commencer que de doter l'ONU de la capacité et de la compétence propres à mobiliser cet esprit de solidarité mondiale au service de la réalisation des objectifs fixés depuis si longtemps dans la Charte. Nous devons renforcer l'ONU en en faisant un instrument véritablement démocratique de progrès humain. Seules des mesures sérieuses et courageuses et une détermination réelle de changer le statu quo seront dignes de ce Sommet et de cette commémoration. Au nouveau millénaire, nous devons être les gardiens de ces promesses pour cette génération et pour les générations à venir. Commençons sans plus attendre.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Roosevelt Douglas, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, des affaires juridiques, du travail et des affaires des Caraïbes du Commonwealth de la Dominique.

M. Douglas (Dominique) (*parle en anglais*) : L'aspect fascinant et en même temps effrayant d'un début de siècle comme celui-ci, c'est que la seule chose que nous puissions faire est d'en saluer l'avènement sachant qu'aucun d'entre nous ne sera là pour s'attribuer le mérite des acquis obtenus ou pour répondre de nos erreurs politiques.

On a dit que le siècle dans lequel nous entrons pouvait et devait être le siècle du peuple. Cela est très vrai, car ce sera à lui qu'il reviendra de juger de l'efficacité de cette institution et de dire si oui ou non nous avons vraiment réussi à tenir les promesses faites dans la Charte des Nations Unies.

Mais la question majeure est la suivante : si nous réussissons à donner au peuple un meilleur niveau de vie, un accès à des soins de santé abordables, la paix et la sécurité et de bons débouchés économiques, sera-t-il en mesure d'en profiter sur la planète que nous lui léguerons? Je pose cette question parce qu'à la vérité, l'homme ordinaire nous jugera sur l'état de la planète que nous lui laisserons, et que nous laisserons aux générations suivantes.

La destruction aveugle de nos forêts, la surexploitation de nos océans et la pollution de l'air et du sol prennent moins de temps qu'il n'en faudra pour remédier à leurs conséquences. Nous ne saurions trop insister sur cette préoccupation car ce sont nous, les petits États, les membres les plus vulnérables de l'Assemblée, qui subirons les conséquences des menaces très réelles que représentent le changement climatique et la dégradation de l'environnement.

Cette question de la vulnérabilité écologique ne fait qu'accentuer la vulnérabilité économique qui nous menace à l'entrée dans ce nouveau siècle. De fait, c'est de sécurité économique dont nous avons besoin pour pouvoir assurer la subsistance de l'homme ordinaire dans les générations à venir. Car sans sécurité économique, la stabilité, l'ouverture et la bonne gouvernance auxquelles nous aspirons tous resteront hors d'atteinte.

La viabilité de cette Organisation sera remise en cause si quelques-uns de ses Membres sont puissants tandis que la majorité sont faibles, marginalisés et impuissants. Je dis ceci parce que la majorité des pays des Caraïbes sont petits, structurellement faibles et dotés d'économies vulnérables; ils n'ont pas les ressources humaines et financières nécessaires pour soutenir la concurrence des autres pays dans cette économie mondiale et pour tirer profit des possibilités commerciales qu'elle peut offrir.

C'est dans mon pays, la Dominique, que vivent actuellement les deux personnes les plus âgées du monde : Elizabeth Pampo Israel, 125 ans, qui habite à Glanvillia, Dominique, et Rose Charles, 119 ans. Ces deux femmes se portent bien.

Nous faisons notre part pour nous intégrer à cette nouvelle ère de mondialisation, mais nous n'avons pas encore été en mesure de déterminer quels étaient les avantages tangibles des accords internationaux tels que ceux qui régissent l'Organisation mondiale du commerce(OMC). Au contraire, nous avons été témoins d'une érosion de l'accès au marché et de nos recettes provenant de l'exportation de bananes. Nous invitons instamment les organisations comme l'OMC à reconnaître les circonstances uniques dans lesquelles se trouvent les États qui sont petits, structurellement faibles et vulnérables, et à insérer dans leurs politiques et règlements des dispositions particulières pour ces États.

Les difficultés que mon pays connaît actuellement dans le secteur de l'industrie de la banane, et dans celui

de l'agriculture en général, ne nous laissent d'autre choix que d'intensifier nos efforts pour diversifier notre économie, tout en appuyant fermement nos producteurs de bananes et, lorsque cela est possible, en nous tournant vers l'agriculture organique. Les défis de la diversification se posent à un moment où nous perdons nos ressources humaines précieuses au profit des marchés du Nord plus développés sur le plan salarial, où le processus inéluctable de la libéralisation des échanges nous forcent à revenir vers les marchés traditionnels et, dans certains pays, où la pauvreté extrême démoralise la majorité de la main-d'oeuvre.

Il est clair que nous ne pouvons nous permettre de passer à côté de la révolution des technologies de l'information. Cela entraînerait non seulement la marginalisation de pays comme le mien mais remettrait également en cause la viabilité et la stabilité des pays eux-mêmes. La révolution des technologies de l'information a élargi le fossé entre les nantis et les démunis : les nantis jouissent de toutes les possibilités tandis que les démunis s'appauvrissent de plus en plus. Malgré les possibilités qui peuvent exister, nous ne devons pas oublier que plus de la moitié de la population mondiale n'a même pas accès aux services téléphoniques de base.

Ce sont les pauvres, surtout les femmes et les enfants, qui sont les plus touchés par les crises économiques, les épidémies et les catastrophes naturelles. Nous avons de bonnes raisons d'être bouleversés par cette situation, car la pauvreté empêche un grand nombre de nos populations de contribuer au développement national.

Le rapport du millénaire exige que nous fassions en sorte que d'ici à 2015 un milliard de personnes ne souffrent plus de la pauvreté. Cet objectif est louable. Toutefois, bon nombre de pays en développement sont incapables de financer des programmes de lutte contre la pauvreté en raison du lourd fardeau de leur dette extérieure, qui constitue un obstacle au développement économique durable.

Nous pensons que l'Organisation des Nations Unies peut jouer un rôle crucial dans l'élaboration et la mise en place d'un nouveau régime de gouvernance économique multilatérale au niveau des principales institutions internationales de prêt, afin d'inciter celles-ci à mettre en vigueur des politiques d'allègement de la dette et de faire en sorte que les causes fondamentales et sous-jacentes de l'endettement soient éliminées, ce qui permettrait de briser le cycle de la pauvreté elle-même. La Dominique n'épargne aucun effort pour mettre à jour ses lois maritimes afin de réduire et même d'éliminer les possibilités de blanchiment d'argent. En même temps, nous exigeons que nos droits souverains soient respectés, et nous nous engageons à continuer de développer notre secteur maritime, à l'instar d'autres pays des Caraïbes.

Il y a moins de deux siècles, l'esclavage a été aboli. L'apartheid et le fascisme ont été vaincu au cours du siècle dernier. Nous avons maintenant l'obligation, au cours de ce siècle, de consacrer toutes nos énergies à l'élimination du racisme sous toutes ses formes. L'un des plus grands hommes du siècle dernier, Martin Luther King, a dit que l'arc que décrit l'univers moral est long et vaste, mais qu'il tend toujours vers la justice. La paix réelle ne pourra jamais s'instaurer sans la justice. La Dominique est assurément l'une des plus belles îles du monde. Elle s'est engagée dans la voie de la paix, et elle est déterminée à jouer un rôle dans la recherche d'un traitement pour le sida, et à renforcer la coopération entre les Caraïbes et l'Amérique latine. En outre, elle contribue au renforcement de l'unité de tous les États africains ainsi que de la coopération Sud-Sud. Enclavée géographiquement entre les départements français de la Guadeloupe et de la Martinique – avec qui nous avons des liens historiques étroits – la Dominique a dû établir une nouvelle relation avec la France et l'Union européenne afin de garantir sa viabilité économique.

Au sein de la famille des Nations Unies, la Dominique sera toujours attachée au maintien de la paix et à la résolution des conflits dans le monde, ainsi qu'au développement durable des nations pauvres. Elle appuiera également l'avènement de la démocratie populaire afin de garantir la participation populaire ainsi que la décentralisation à tous les niveaux de la société, et elle respectera le droit de la République de Chine à une représentation adéquate.

Enfin, nous saluons notre frère, M. Kofi Annan, et l'Organisation des Nations Unies qui ont entrepris une tâche audacieuse en lançant ce débat fort opportun entre les États Membres.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. le cheikh El Avia Ould Mohamed Khouna, Premier Ministre de la République islamique de Mauritanie.

M. Ould Mohamed Khouna (Mauritanie) (*parle en arabe*) : C'est un honneur et un plaisir pour moi que de m'adresser à vous au nom du Président de la République islamique de Mauritanie, M. Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, à l'occasion de la tenue du Sommet du millénaire organisé sous le thème : « Le rôle des Nations Unies au XXIe siècle ». Je voudrais exprimer ici mes chaleureuses félicitations aux deux Coprésidents de ce Sommet historique : M. Sam Nujoma, Président de la République de Namibie et Mme Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande. Nous sommes convaincus que leur expérience et leur sagesse constitueront le meilleur gage pour le succès de nos travaux.

J'aimerais également exprimer à M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, notre considération pour les efforts qu'il ne cesse de déployer, depuis son entrée en fonction, en vue de renforcer le rôle de l'Organisation des Nations Unies et de la rendre apte à s'acquitter des responsabilités qui sont les siennes.

Depuis sa création, l'Organisation des Nations Unies a obtenu d'importants acquis dans les domaines politique, économique et social, répondant ainsi aux aspirations des peuples et des États à la liberté, à l'indépendance et à la paix. L'ONU et ses institutions spécialisées ont, en outre, joué un rôle efficace dans la promotion d'un développement durable dans le respect de toutes ses dimensions économiques, sociales et environnementales.

Toutefois, le phénomène de la mondialisation qui marque cette fin de siècle et l'ampleur des défis auxquels notre monde se trouve confronté exigent plus que jamais une coopération et une solidarité internationales accrues en vue de parvenir à un développement équitable et harmonieux.

Et comme l'a dit le Président de notre République, M. Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya :

> « Le monde d'aujourd'hui où les distances se sont raccourcies et qui est devenu un village planétaire grâce aux progrès scientifiques et technologiques et à la révolution de la communication et de l'information, doit oeuvrer pour corriger le déséquilibre dû à l'élargissement du fossé qui sépare les pays riches des pays pauvres ».

Notre monde est aujourd'hui confronté à des défis majeurs qui entravent le processus de développement et exacerbent les facteurs de marginalisation et de pauvreté pour une grande partie de l'humanité. C'est ainsi qu'un pourcentage important de la population mondiale continue de subir les effets de la pauvreté, des maladies, des épidémies et de l'ignorance, en plus des guerres et des conflits, et d'être en butte à des dangers liés à l'environnement, tels que la pollution et la désertification. Notre responsabilité collective est, à cet égard, engagée afin de relever ensemble ces défis dans un esprit de coopération et d'entraide entre tous les pays et tous les peuples.

Étant donné que l'endettement constitue l'un des grands problèmes auxquels doivent faire face les pays en développement, il revient à la communauté internationale de trouver une solution urgente et radicale à ce problème afin que les ressources disponibles soient affectées aux efforts de développement. Notre pays se félicite des dernières initiatives internationales prises à cet effet.

Les bouleversements que connaît le monde et les défis auxquels l'humanité fait face nous obligent à rénover les méthodes et les structures de notre Organisation. À cet égard, la réforme et la restructuration des organes de l'ONU deviennent nécessaires pour les adapter aux conditions nouvelles. À cet effet, nous apprécions l'initiative du Secrétaire général visant à réformer et à restructurer l'Organisation.

Nous fondons également de grands espoirs sur les résultats des travaux du Groupe de travail auquel l'Assemblée générale a confié la tâche d'examiner la question de l'élargissement de la représentation au sein du Conseil de sécurité. À cet égard, nous réitérons notre appui à l'idée d'augmenter le nombre de ses membres permanents en y admettant des pays en développement et d'autres pays industrialisés conformément aux règles de la démocratie, de la transparence et de la justice, en vue d'assurer une représentation géographique équitable afin qu'il reflète le caractère universel de notre Organisation conformément à l'Article 24 de la Charte des Nations Unies. Nous sommes convaincus que ces réformes permettront à l'Organisation des Nations Unies de relever les défis du XXIe siècle.

Avant de terminer, je voudrais renouveler la détermination de la République islamique de Mauritanie d'oeuvrer à la réalisation des idéaux de l'Organisation des Nations Unies en vue de promouvoir et de consolider la paix et la sécurité internationales et de renforcer la coopération et la solidarité entre les nations pour un

monde meilleur, débarrassé de la guerre, de la famine et du sous-développement.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. Sir James Fitz-Allen Mitchell, Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Sir James Fitz-Allen Mitchell (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : L'histoire de notre civilisation est celle de l'évolution des relations entre les matières organiques et inorganiques. Elle s'est développée sur la base de relations étroites entre toutes les créatures vivantes et la planète Terre dont nous sommes les héritiers.

La relation intime entre les être vivants a donné lieu aux concepts et valeurs de la famille, du foyer et de la nation. Au fil des millénaires, des frontières nationales ont été tracées. Les rivalités qui ont éclaté au sujet de ces frontières et l'exploitation des ressources ont conduit à des guerres et par la suite, à la recherche de la paix, laquelle a mené à la création de l'ONU.

Notre patrimoine religieux nous a appris à tendre la main au-delà des frontières qui entourent les nations au nom de l'adage suivant : « Aime ton prochain comme toi-même ». Aujourd'hui, nous sommes sensibles aux exigences de notre village planétaire et, du fait de la révolution technologique, nous sommes tous voisins. Pourtant la concurrence entre les peuples du monde est devenue plus impitoyable, les nations nanties ont fait un bond en avant et ont creusé l'écart qui les sépare des pays pauvres. L'accès aux marchés des pays développés est la clef d'un développement économique à long terme pour les pays pauvres.

Les petits États insulaires tels que le nôtre, qui affichent des résultats enviables pour ce qui est de la gouvernance des affaires publiques et des droits de l'homme, constatent que les magnats du commerce de la banane, invoquant des règles internationales qu'ils ont eux-mêmes rédigées, entravent notre croissance économique. De même, les jugements rendus et imposés à nos services financiers par les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques, sans que nous ayons le droit de faire entendre notre voix, témoignent d'un manque de respect total à notre égard. Lorsqu'on parle d'une taxation et d'une concurrence fiscale prétendument néfastes, on pose en réalité la question de savoir quelle trésorerie perçoit ces impôts. Où est la justice du libre-échange dans tout cela?

Les services financiers extraterritoriaux sont une des voies que nous avons choisies pour diversifier notre économie. Puisqu'il semble qu'il n'y a pas de place pour nous dans la production de marchandises, nous avons pensé que nous devrions fournir un service financier à ceux qui produisent des marchandises. Notre décision d'assurer le service des richesses générées ailleurs s'inscrit dans le cadre des efforts que nous faisons pour assurer notre survie économique.

Nous reconnaissons que notre système financier doit offrir la possibilité de profiter des fruits du travail. Et nous tenons à faire savoir que nous sommes déterminés à être des membres responsables de la communauté internationale et à jouer notre rôle dans la guerre qui est livrée pour lutter contre le trafic des drogues et le blanchiment de l'argent.

Il faut donner à toutes les générations de jeunes qui se succèdent un rayon d'espoir et, au XXIe siècle, les dirigeants du monde doivent favoriser un réel changement pour améliorer la qualité de vie de tous les peuples. Le développement, quel que soit ce que nous bâtissons, concerne les personnes et la qualité de leur vie. Ce n'est que lorsque cet objectif sera atteint que la mondialisation pourra être acceptée en tant que moyen concret d'instaurer l'égalité des chances en matière de développement humain.

Les défis du XXIe siècle résident dans les combats que nous devons mener contre la pauvreté et le virus du VIH. La mise en valeur du capital humain est la première priorité pour les petits États-nations tels que Saint-Vincent-et-les Grenadines.

L'ONU doit trouver un moyen de mobiliser durablement tous les efforts afin d'encourager une répartition équitable des richesses dans le monde. L'imposition unilatérale de la volonté des plus forts et des plus fortunés à ceux qui sont plus petits, plus vulnérables et plus pauvres ne produira pas la stabilité, la sécurité et la paix qui sont indispensables pour assurer la qualité de vie à laquelle nous aspirons tous.

C'est cette philosophie de base qui devrait soustendre notre réforme. Et c'est dans cet esprit que nous devrions pouvoir préserver l'humanité au XXIe siècle.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : l'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Mart Laar, Premier Ministre de l'Estonie.

M. Laar (Estonie) (*parle en anglais*) : Bien que l'Organisation des Nations Unies ait beaucoup réalisé

au cours des 55 années écoulées, elle n'a pas toujours répondu aux attentes du monde lors de sa fondation. Cela a été même souligné dans le rapport du Secrétaire général. Qu'il me soit permis de donner un exemple des différences qui existent entre les espoirs et la réalité. En 1972, les combattants pour la liberté dans ce qui était alors l'Estonie occupée ont lancé un appel écrit à l'ONU. Ils voyaient dans l'Organisation une autorité morale incontestée. Dans le monde réel, ils se sont retrouvés emprisonnés dans les camps soviétiques sans que cet important organe s'en soit préoccupé. Il se trouvait que l'URSS était une grande puissance. L'Organisation des Nations Unies du nouveau millénaire doit procéder à des changements.

Pour atteindre cet objectif important, il faut adapter les procédures de prise de décisions et les procédures financières, et rationaliser l'Organisation. Nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies qui soit une organisation efficace, responsable et représentative de tous les pays, petits et grands, de façon égale. Mais il existe également un autre aspect : les États Membres eux-mêmes doivent être disposés à contribuer. Il ne suffit pas d'exiger de l'ONU qu'elle fasse quelque chose; il faut lui fournir les moyens susceptibles de l'aider à le faire. Cela signifie que nous devons à cet égard montrer l'exemple. Je voudrais me concentrer sur trois points qui sont importants pour l'Estonie. Premièrement, un gouvernement ouvert et une ouverture des marchés sont une condition préalable au redressement et à la croissance économiques. Deuxièmement, le secteur de la technologie de l'information est essentiel à la réussite du développement. Et troisièmement, aucun pays ne peut se permettre de négliger la sécurité.

En ce qui concerne le premier point, le rapport du Secrétaire général (A/54/2000) est axé sur l'élimination de la pauvreté et sur la nécessité d'introduire plus d'égalité dans le monde. Ceci est important. Ces objectifs peuvent être accomplis en allégeant la dette et en accordant davantage d'aide au développement. Je pense que ces deux aspects sont fondamentaux. Toutefois, ce qui est fondamental aussi, c'est que les États Membres de l'ONU doivent s'engager à défendre la bonne gouvernance et l'ouverture des marchés. Sans cet engagement sur ces points, aucune aide et aucun allégement de la dette ne suffiront à atteindre cet objectif, pour lequel nous luttons tous.

Je suis persuadé que des petits pays comme l'Estonie peuvent jouer un rôle important en montrant l'exemple de la manière de restructurer l'économie. Nous avons réussi à montrer que l'ouverture de nos marchés à la concurrence extérieure, la réduction, voire en fait l'élimination des droits, la privatisation de notre économie et l'effort de rendre le Gouvernement responsable envers les Estoniens, avaient des avantages concrets. Le Programme des Nations Unies pour le développement a peut-être été le meilleur exemple de l'efficacité de cette démarche que nous avons défendue. En deux ans, l'Estonie a gagné 30 places dans l'Indice du développement humain et nous appartenons aujourd'hui au groupe de pays où ce développement progresse vite.

Deuxièmement, dans son rapport, le Secrétaire général a mis en relief la nécessité de mettre à la disposition de tous les avantages des technologies nouvelles, des technologies de l'information en particulier. Le groupe d'experts de haut niveau sur l'information et les technologies de communication a lancé un appel pour que toutes les populations mondiales aient accès à Internet d'ici la fin de 2004. C'est un objectif ambitieux et qui pour être une tâche difficile, n'en demeure pas moins réalisable. Internet n'est peut-être pas l'unique remède à tous les maux; en effet, nous ne devons ni surestimer l'importance d'Internet ni sous-estimer ses défauts. Cependant, la condition préalable à la diffusion de l'Internet et du World Wide Web est de garantir un accès total et sans entrave. Cependant, les efforts qui visent à offrir cette possibilité se font de moins en moins à l'échelle mondiale : il faut une action locale qui repose principalement entre les mains des gouvernements nationaux. Ceux qui optent pour l'ouverture sont à même d'ouvrir à leurs concitoyens des horizons nouveaux sur le plan qualitatif.

Nous nous sommes engagés en faveur d'un programme national de technologie de l'information qui garantit à chaque écolier et écolière d'Estonie un libre accès à l'Internet. Aujourd'hui, le Gouvernement estonien tient ses séances par ordinateur, et l'Estonie compte parmi les 20 pays les plus informatisés du monde. Mais cela n'est pas suffisant. Une répartition égale de l'argent et de l'information ne garantit pas à elle seule le bien-être. Nous devons faire en sorte qu'il y ait un environnement qui permette de jouir de ces avantages. La prochaine mesure à prendre, qui sera décisive pour l'humanité, consistera à investir dans les technologies écologiques qui nous permettent de vivre en harmonie avec la nature.

Nous savons combien il est difficile de commencer un tel programme avec des ressources limitées. Mais nous savons aussi quelles sont les avantages que l'on peut en tirer. C'est la raison pour laquelle l'Estonie s'est engagée à travailler avec l'ONU afin d'aider d'autres États Membres à se doter de nouvelles possibilités et à en créer pour le monde entier.

Troisièmement, juste au moment où, en Estonie, nous avions compris que nous devions transmettre une partie du savoir-faire que nous avons acquis à d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies, nous sommes parvenus également à un stade où nous ne pouvons pas nous permettre de négliger notre sécurité. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement estonien a décidé cette année d'abandonner la remise de 80 % que nous avons mise à profit jusqu'à présent et de verser le montant total de notre contribution au maintien de la paix. Il est important que si nous souhaitons que l'Organisation des Nations Unies s'acquitte de tâches de plus en plus complexes, nous devons être prêts à payer l'addition. Bien entendu, la contribution de l'Estonie ne représente pas grand-chose en soi comptée en dollars. Mais si chaque Membre de l'ONU payait ses contributions intégralement, ce serait un pas considérable en avant.

Bien entendu, il ne suffit pas de payer ses contributions. Le système de maintien de la paix de l'ONU doit être rendu plus efficace et mieux adapté aux défis du monde actuel, tel que le souligne le rapport récent qui a été publié sur le maintien de la paix (A/55/305). Comme nous l'avons tous constaté, le terme de « maintien de la paix » lui-même n'est plus le terme le plus approprié à une époque où, plus que de maintenir la paix, on a besoin de favoriser un environnement pacifique. Que cette tâche soit déléguée à d'autres organisations telles que l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, ou qu'elle soit prise en charge par l'Organisation des Nations Unies elle-même, nous devons être à même de faire face aux nouveaux défis de ce nouveau millénaire, y compris dans le domaine du maintien de la paix. L'Estonie est en faveur d'un mandat de l'Organisation des Nations Unies plus net d'instaurer et préserver la paix.

J'espère que nous considérerons qu'il est de notre devoir principal d'aider l'Organisation des Nations Unies renouvelée à procéder à des changements dans le nouveau millénaire.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Adolf Ogi, Président de la Confédération suisse.

Le Président Ogi : Le temps ne s'est pas arrêté avec la fin de la guerre froide. L'histoire continue. En entamant un nouveau millénaire, c'est une nouvelle page de notre histoire que nous écrivons. C'est une chance. La chance d'avancer, de progresser. Nous devons la saisir.

Le XXe siècle a été celui des plus grandes découvertes scientifiques, techniques, économiques et culturelles. Mais le XXe siècle a été aussi celui des conflits et des drames humains les plus violents, les plus meurtriers et les plus atroces. Oui, nous entamons un nouveau siècle, un nouveau millénaire. Mais ce que nous laisserons aux générations futures dépend de notre volonté commune. Faute de cette volonté, quel serait cet héritage?

La Suisse partage les objectifs du rapport du millénaire du Secrétaire général, M. Kofi Annan. Nous le remercions pour ses visions. Nous le remercions pour son engagement. La Suisse est avec lui. La Suisse partage les mêmes valeurs que les Nations Unies : la paix, la stabilité, la démocratie et le respect des droits de l'homme. C'est pourquoi la Suisse entend approfondir ses relations avec les Nations Unies.

Elle abrite, à Genève, un siège important du système de l'ONU. Elle est membre de la plupart des organisations du système des Nations Unies. Elle contribue généreusement au budget de l'ONU. Mais aujourd'hui, elle n'a que le statut d'observateur à l'Assemblée générale. Or, la paix, la sécurité et le bien-être sont l'affaire de tous. Le peuple suisse se prononcera sur l'adhésion à l'ONU en 2002.

Malgré tous nos espoirs, la guerre et la violence sont toujours une réalité. Mais en un siècle, la guerre a changé de visage. Elle se déroule de moins en moins entre les États, mais de plus en plus à l'intérieur des États. Les acteurs et les objectifs de ces conflits et ces conflits eux-mêmes sont d'un type nouveau. Ces conflits sont le plus souvent localisés, interethniques ou simplement le fait de terroristes.

Mais ils peuvent déstabiliser des pays entiers. Leurs effets dépassent les frontières. Ils laissent des traces durables dans la population, dans les esprits. II est devenu plus difficile de faire respecter le droit hu-

manitaire parce que les acteurs des conflits ne sont plus seulement les États.

Par ailleurs, on ne peut pas rester passif face à la souffrance, face à ces tragédies. Malheureusement, le droit international classique ne suffit plus. Nous devons innover et développer de nouveaux outils et, peut-être, de nouvelles structures, à l'intérieur des Nations Unies.

Pendant et après les conflits, après la fin de la terreur et de l'intolérance, il faut rechercher et punir les coupables. C'est pourquoi, je salue les efforts entrepris pour que la Cour pénale internationale soit créée dans les meilleurs délais et pour que son intégrité soit sauvegardée.

Mais il faut aussi guérir les blessures de l'histoire. En ce sens, la République sud-africaine a donné un exemple avec la Commission vérité et réconciliation, présidée par Mgr Desmond Tutu, prix Nobel de la paix. Je souhaite que cet exemple soit suivi ailleurs dans le monde.

La sécurité humaine passe aussi par la lutte contre la pauvreté et les inégalités. C'est une de nos priorités, parce que les fruits de la mondialisation doivent profiter à tous. L'ONU est appelée à jouer un rôle essentiel pour atteindre cet objectif. L'ONU est la seule organisation mondiale ayant une vision globale des problèmes d'aujourd'hui : le développement économique et social, l'environnement, la santé, les nouvelles technologies, la promotion de la démocratie et des droits de l'homme. La Suisse veut relever ces défis avec vous. En ce sens, elle soutient l'idée de l'organisation à Genève d'un sommet sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Mais les résolutions adoptées à l'occasion de ces réunions sont une chose, encore faut-il qu'elles soient appliquées. L'histoire de l'ONU le démontre. Là aussi, ne devons-nous pas imaginer de nouvelles structures, qui pourraient prendre des décisions contraignantes et qui seraient chargées du suivi? Je songe à une structure qui ressemble au Conseil de sécurité de l'ONU, mais dans le domaine de la société civile. Il faut que les États innovent pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain, ensemble, c'est-à-dire collectivement. C'est une chance que nous devons saisir.

C'est dans ce sens que la Suisse veut s'engager aujourd'hui devant cette Assemblée : « La Suisse et Genève sont prêts à chercher des solutions avec vos pays, avec l'ONU, avec vous. »

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Somsavat Lengsavad, Vice-Premier Ministre de la République démocratique populaire lao.

M. Lengsavad (République démocratique populaire lao) (*parle en lao; texte anglais fourni par la délégation*) : À l'aube du nouveau millénaire, notre monde est à la fois confronté à des défis et à des possibilités favorables. Au cours du demi-siècle écoulé, le monde a enregistré des succès économiques sans précédent, grâce à l'avancée rapide de la science et de la technologie. Grâce à cela, un grand nombre de pays ont atteint un niveau élevé de développement. Mais malheureusement le fossé entre pays développés et en voie de développement s'élargit. Le niveau de vie s'est amélioré dans certains pays, mais plus de la moitié de la population mondiale vit dans la pauvreté absolue. À cet égard, nous espérons que les pays développés et plus favorisés du sort appliqueront avec sérieux la Déclaration du millénaire des Nations Unies pour aider les pays les moins avancés, les pays sans littoral en développement, ainsi que les petits États insulaires en développement, à sortir de la pauvreté. Le Gouvernement lao a accordé la priorité à l'élimination de la pauvreté en l'intégrant dans sa politique nationale et dans son programme national.

La question du lourd endettement est devenue une des entraves au développement économique des pays en développement. C'est la raison pour laquelle la solution au problème de l'endettement des pays les moins avancés est indispensable pour qu'ils puissent acquérir les ressources de base nécessaires à la mise en place des fondements d'une économie nationale afin d'atteindre l'autosuffisance à long terme.

La majorité des pays du monde, surtout les nations faibles, attachent beaucoup d'importance à la notion d'« intervention humanitaire ». Cette notion pourrait devenir une couverture pour une ingérence gratuite dans les affaires intérieures d'États souverains. Nous pensons donc qu'au passage au nouveau millénaire il importe que soient respectés tous les principes généraux du droit international et de la Charte des Nations Unies – notamment, les principes de l'égalité souveraine de tous les États Membres, le respect de la souveraineté des États indépendants et de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États.

M. Tuomioja (Finlande) assume la présidence.

Bâtir un XXIe siècle plus prospère, mieux assuré et plus équitable exige la volonté et les efforts résolus de toute la communauté mondiale. L'ONU a un rôle crucial à jouer dans ce processus. Il importe donc que l'ONU, en particulier son Conseil de sécurité, soit réformée afin d'acquérir une plus grande légitimité, d'être plus transparente et de pouvoir ainsi mieux s'acquitter de ses responsabilités. En ce qui concerne la réforme du Conseil de sécurité, nous sommes fermement en faveur de l'augmentation du nombre des membres tant permanents que non permanents du Conseil, les nouveaux sièges allant aussi bien aux pays en développement qu'aux pays industrialisés. Il faut également nous résoudre à faire en sorte que l'on donne toutes les ressources nécessaires à l'ONU afin qu'elle soit à même de remplir ses tâches énormes en matière d'aide au développement.

La République démocratique populaire lao, de concert avec tous les autres peuples du monde, prendra les mesures nécessaires pour montrer son engagement. Dans cet esprit, je voudrais souhaiter le succès au Sommet.

La Coprésidente par intérim (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Monie Captan, Ministre des affaires étrangères du Libéria.

M. Captan (Libéria) (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi de participer à cette session historique du Sommet du millénaire au nom de S. E. M. Charles G. Taylor, Président de la République du Libéria.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous féliciter ainsi que les Coprésidents qui ont été choisis pour diriger ce Sommet du millénaire.

Je souhaite aussi profiter de cette occasion historique pour saluer et remercier vivement le Secrétaire général de tous les efforts déployés en vue de la compréhension et de la paix internationales.

Ce Sommet du millénaire ne peut pas et ne doit pas être un échange de plaisanteries, de félicitations et d'autosatisfaction, comme cela se produit si souvent dans ce genre de réunions de haut niveau. Ce Sommet doit plutôt être un forum permettant aux membres de la communauté internationale d'exprimer, en tant qu'États souverains égaux, l'intérêt qu'ils portent aux valeurs universelles que sont l'égalité, la justice sociale, la liberté et l'équité.

Si durant ce forum, nous offensons certains en proclamant les responsabilités qui nous incombent et les droits qui sont nôtres, alors, nous le faisons sans regret. Comme les autres pays, le Libéria a rejoint l'ONU sur la base de l'égalité des droits et du droit des peuples à l'autodétermination. L'égalité des droits passe par l'égalité des identités culturelles dans un monde diversifié. Pour nous, l'égalité ne s'analyse pas qu'en terme de ratios numériques, mais en vertu de l'égalité intrinsèque de la valeur de chaque être humain et du droit à l'autodétermination, en harmonie avec l'identité culturelle et les valeurs d'un peuple libre. Un peuple libre auquel on n'impose pas la perception d'un système de valeurs morales supérieur, basé sur l'ethnocentrisme et le sentiment étroit d'une supériorité morale.

Fondamentalement, nous plaidons pour la coexistence de cultures diverses basée sur le droit des peuples à l'autodétermination. Cette identité culturelle s'incarne dans le contexte juridique de l'État-nation moderne; d'une entité dont la géographie, la démographie, la prospérité, le pouvoir et les ressources diffèrent de celles des autres, mais toutes jouissent du même droit : celui d'un peuple à se choisir son destin.

Aujourd'hui, il y a des inégalités de taille, en termes de prospérité, de technologie et de puissance militaire. La force de certains est si imposante que leur technologie, leur richesse et leur puissance militaire leur permettraient facilement de réduire la pauvreté, d'éradiquer les maladies, d'éduquer la jeunesse, de fournir les services sociaux de base, de combattre le sida et le paludisme, de prendre soin des réfugiés et d'assurer la sécurité. Oui, mais cette force est utilisée pour soutenir les inégalités entre le Nord et le Sud. Certains ont avancé que les pauvres devraient apprendre à se tirer d'affaire eux-mêmes. Pendant ce temps, d'autres demandaient au Nord d'aider le Sud, car cela servirait ses propres intérêts en créant des marchés viables. Cela dit, aucun réaliste ne vous dira qu'une nation guidée par le principe de la concurrence pourrait éviter les inégalités.

Pourtant le Sud est bien peu de chose comparé au Nord. Les inégalités sont exponentielles. Même avec de la volonté, il faudrait un miracle pour supprimer ces inégalités. Quelles sont les options? La première étape pourrait consister à mettre un terme au fardeau de la dette qui fait du pauvre l'esclave du riche. Cette dette résulte de prêts accordés pour acquérir de l'influence dans les années de guerre froide. Cela ne se faisait pas

dans l'intérêt de l'emprunteur. Le poids de la dette a privé de petits enfants d'aliments, d'éducation, de soins médicaux, et leurs parents d'emplois. Le poids de cette dette est un asservissement qui continue de nuire au développement dans le Sud, à l'aube de ce nouveau millénaire. Nous devons cependant faire l'éloge des quelques États qui ont annulé la dette des pays les plus pauvres.

Il nous faut intercéder pour un transfert des technologies. Les grandes avancées de l'humanité en matière de recherche avaient pour objectif de libérer l'humanité tout entière de son état d'arriération. Il n'avait jamais été question d'en faire profiter seulement certains, ou de diviser l'humanité. Pourquoi honore-t-on le prix Nobel? N'est-ce pas pour leurs dévoués services à l'humanité? Une technologie qui profite au Nord et pas au Sud n'est qu'un bienfait mitigé. C'est une arme qui sert autant à tuer qu'à libérer. À l'aube de ce nouveau millénaire, sommes-nous condamnés à n'être que des fournisseurs de matières premières? Des fournisseurs de marchandises dont le prix est déterminé par l'acheteur et non le vendeur? Devons-nous rester dans une situation où nous ne pouvons pas nous offrir des technologies essentielles dans les domaines de la médecine et de l'agriculture? Nous n'appelons pas à la suppression des disparités créées par les acheteurs du Nord. Mais nous demandons un niveau minimum, pour pouvoir nous engager dans des échanges commerciaux plus équitables.

La taille immense des uns apparaît encore plus dans les échanges d'informations entre le Nord et le Sud. Grâce à la domination qu'elle exerce sur l'accès à Internet et sur la transmission d'informations par satellite, la presse occidentale peut, au moyen de simples révélations, détruire de petits États incapables de mobiliser des ressources pour contrer une campagne planétaire de relations publiques. Dans des petits États, des cultures subissent le préjudice créé par le portrait stéréotypé d'un hémisphère Sud où il n'y a pas d'espoir; par le manque de compréhension et d'information, le racisme et l'ethnocentrisme. La taille même des médias occidentaux et leur impact sur les petits États, sur des cultures différentes, sont tels qu'ils menacent jusqu'à leur existence et leur prospérité. Pourtant, à cause de leur puissante influence, des gouvernements succombent devant eux plutôt que de les réglementer, parfois même en en faisant des instruments de politique étrangère.

À qui exprimer ces préoccupations aujourd'hui? Qui garantira les conditions sur la base desquelles nous avons accepté collectivement de nous associer dans une communauté de normes universelles? Quel est le destin de notre communauté dans ce monde unipolaire d'après guerre froide? Devrions-nous prêter l'oreille aux paroles de l'intellectuel américain Georges F. Kennan, qui écrivait en 1948 :

> « Nous avons 50 % des richesses du monde, et nous ne constituons pourtant que 6,3 % de sa population... Dans cette situation, nous ne pouvons que générer envie et ressentiment. Dans la période qui vient, notre vraie tâche est d'inventer un mode de relations qui nous permettra de maintenir cette position d'inégalité... Nous devrions cesser de parler d'élévation du niveau de vie et de démocratisation. Bientôt il nous faudra traiter en termes de pouvoir pur. »

De même en 1996, durant la Convention nationale du parti démocrate des États-Unis, James Rubin a déclaré :

> « L'ONU ne peut faire que ce que les États-Unis lui permettent. »

Peut-être, l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali, a-t-il donné la réplique en posant cette question :

> « Comment peut-on demander à des nations d'accepter des pratiques démocratiques sur leur territoire quand elles ne perçoivent aucun espoir de démocratie entre les nations elles-mêmes? »

Où devrions-nous faire montre d'optimisme devant la nouvelle vague d'humanisme caractérisée par une coalition mondiale pour la protection des droits de l'homme? L'optimisme doit reposer sur la sincérité. Emmanuel Kant insisterait pour dire que l'impératif moral doit être catégorique et non hypothétique. Nos actions ne peuvent être fondées simplement sur le calcul de profits supplémentaires. Bien plutôt, ce qui doit nous motiver, c'est le sentiment et la certitude de bien agir.

À ce carrefour entre deux millénaires, nous devons défendre et préserver les vérités universelles pour lesquelles nous avons engagé notre association commune. Les vérités sont simples et évidentes. Si nous voulons réussir à préserver l'intégrité de l'ONU, alors nous devons rejeter le système inégal de représentation des peuples, tel qu'il se reflète dans la structure ac-

tuelle du Conseil de sécurité. Nous devons rejeter le système de prise de décisions non démocratique du Conseil de sécurité. Nous devons rejeter la violation permanente de la Charte des Nations Unies par les puissants. Si nous ne parvenons pas à opérer ces rejets, alors, reconnaissons que tous les propos qui se rapportent aux impératifs de morale et aux droits de l'homme ne sont rien d'autre qu'un simple expédient politique.

Néanmoins, nous, peuples libres du monde, insistons sur le fait que, comme l'écrivait le juriste américain Learned Hand :

> « Le droit ne connaît pas de limite. La justice ne connaît pas de frontière. La fraternité humaine n'est pas une institution nationale. »

La Coprésidente par intérim (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va à présent entendre une allocution de S. E. M. Charles Gomis, Ministre ivoirien des affaires étrangères.

M. Gomis (Côte d'Ivoire) : Monsieur le Président, en premier lieu, je voudrais saluer ici l'excellente idée de faire coprésider cet important Sommet du millénaire par les représentants de deux pays amis de la Côte d'Ivoire, la Namibie et la Finlande, qui jouent un rôle déterminant dans le combat pour l'application et le respect des principes fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies.

J'aimerais les assurer qu'ils trouveront auprès de la délégation ivoirienne une entière disponibilité.

Je saisis cette occasion pour féliciter également le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour son brillant rapport qui nous permettra de mener une réflexion féconde visant à rendre notre organisation plus apte à répondre aux attentes de nos peuples.

En me désignant pour le représenter à ce Sommet du millénaire, le Président de la République de Côte d'Ivoire, le général Robert Guei m'a chargé de dire à cette tribune combien il regrettait de ne pouvoir être personnellement présent en ces lieux, étant retenu par la préparation des élections du mois d'octobre prochain.

Je voudrais, en cette circonstance solennelle, renouveler ici, au nom du Gouvernement et du peuple ivoiriens, l'attachement de la Côte d'Ivoire aux principes universels de la Charte des Nations Unies et sa volonté de contribuer à leur renforcement.

Nous sommes témoins d'une accélération extraordinaire de l'évolution du monde. Les peuples réclament désormais davantage de bien-être, de bonheur et surtout de liberté. C'est dans cet esprit que les pays en développement en général, et ceux d'Afrique en particulier, voudraient voir ce Sommet prendre des engagements résolus en faveur de l'éradication de la pauvreté, du droit au développement et de l'épanouissement de la personne humaine.

C'est pourquoi nous nous réjouissons de la place accordée à la situation en Afrique dans le rapport du Secrétaire général. Nous espérons sincèrement que l'appel lancé en faveur du continent africain trouvera un écho favorable auprès de la communauté internationale. Mon pays est de ceux qui restent persuadés que la plupart des problèmes des pays en développement proviennent de la pauvreté et de la misère. En effet, dans des domaines aussi importants que l'agriculture, l'éducation, la santé et la formation, ces pays rencontrent des obstacles préjudiciables à leur développement. À ceci s'ajoutent les difficultés de maîtriser l'exploitation et la gestion de leurs immenses ressources naturelles parce que ne possédant pas les techniques et technologies appropriées et surtout du fait de leur faible poids dans la prise des décisions au niveau de la finance et du commerce international.

Comment donc expliquer que des pays dotés de potentialités de tous ordres croupissent dans la misère et l'ignorance, alors que des États dépourvus de ces mêmes ressources vivent dans un excès d'abondance! Nous pensons qu'une gestion juste et équitable des affaires du monde, sous-tendue par une solidarité dynamique et agissante, contribuerait à réduire le fossé entre pays riches et pays pauvres.

En ce début du troisième millénaire, l'Organisation des Nations Unies devra s'élever du stade de froide institution de type administratif à celui d'un centre de morale et de justice, où toutes les nations du monde se sentent chez elles, développant la conscience commune d'être, pour ainsi dire, une famille des nations. Oui, l'ONU du XXIe siècle a le devoir historique de favoriser cet élan qualitatif de solidarité agissante, non seulement par sa fonction de centre efficace de médiation, mais encore par la promotion de valeurs, d'attitudes et d'initiatives concrètes de solidarité qui soient capables d'élever les rapports entre les nations.

Notre Organisation commune devra donc susciter et encourager la volonté politique afin que les idées contenues dans le rapport du Secrétaire général soient rapidement mises en oeuvre sur le terrain. Mais pour

que l'Organisation des Nations Unies soit réellement efficace, il faut qu'elle soit dotée des moyens à la mesure des nombreux défis qui l'assiègent.

Voilà le modèle des Nations Unies qu'il faut réaffirmer et s'employer à réaliser, au besoin avec les adaptations nécessaires, pour tenir compte des changements intervenus depuis la création de notre Organisation, notamment l'accès de tant de nouveaux peuples à l'expérience de la liberté, mus par leurs aspirations légitimes à être et à compter davantage sur la scène internationale.

En nous engageant dans cette voie, nous serons à même de surmonter les problèmes qui nous assaillent actuellement, qu'il s'agisse du respect des buts et principes énoncés dans la Charte, de la réforme du Conseil de sécurité, de la mondialisation, des opérations de paix, de la bonne gouvernance, de la dette, de l'environnement, de la promotion de la femme, des droits de l'homme, de la pandémie du sida, pour ne citer que ceux-là.

L'heure d'une expérience nouvelle a sonné, qui nous invite à garantir l'avenir des femmes et des hommes du XXIe siècle.

Avant de clore mon propos, je voudrais saisir cette occasion pour rappeler qu'à la suite du changement intervenu le 24 décembre 1999 en Côte d'Ivoire, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'une nouvelle Constitution qui s'inspire largement des valeurs et principes fondamentaux de la Charte. Cette nouvelle Constitution, nous en sommes convaincus, permettra une avancée considérable de la démocratie dans notre pays. Les élections générales qui vont bientôt se tenir, consacreront le retour au régime civil et à la normalité démocratique.

C'est le lieu de remercier très sincèrement les pays amis et l'Organisation des Nations Unies de même que ses institutions et agences spécialisées pour l'aide appréciable apportée à la réalisation du processus électoral en Côte d'Ivoire.

La Coprésidente par intérim (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va à présent entendre une allocution de S. E. M. Jakaya Mrisho Kikwete, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République-Unie de Tanzanie.

M. Kikwete (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Au nom du Président de mon pays, je m'excuse de son absence à cet événement historique. Il aurait aimé être ici, mais il a été retenu par des engagements auxquels il ne pouvait se dérober dans le pays.

La Tanzanie considère ce Sommet comme le fondement d'un nouvel engagement international à l'égard des idéaux, des promesses et de la vision d'une ONU du XXIe siècle. Au cours de ses 55 ans d'existence, l'ONU a vécu sa mission et assumé sa vision. Notre Organisation a été créée essentiellement pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Il est remarquable que, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le monde n'en ait pas connu d'autre, et nous espérons qu'il n'en connaîtra jamais. L'ONU a pu intervenir et régler un certain nombre de conflits menaçant la paix et la sécurité mondiales et régionales, ainsi que certains pays. On peut s'interroger sur ce qu'aurait été le monde sans l'ONU.

Si l'ONU a enregistré des succès notables en matière de paix et de sécurité, beaucoup plus reste à faire dans le domaine de la prévention et du règlement des conflits. L'existence de vastes arsenaux d'armes nucléaires constitue une menace potentielle majeure pour la paix et la sécurité mondiales. Ils doivent être éliminés dans l'intérêt de l'humanité. L'ONU doit également s'occuper du problème du trafic et de la prolifération illicites des armes de petit calibre. La Tanzanie estime que pour avoir plus de succès et d'efficacité dans le règlement des conflits, l'ONU doit travailler en étroite coopération avec les mécanismes et initiatives régionaux.

La promotion des droits de l'homme et le développement socioéconomique des nations et des peuples a été un autre objectif majeur de l'ONU. Aujourd'hui, mises à part quelques enclaves de territoires non autonomes, le monde est pratiquement libéré du colonialisme classique, et c'est là une des réalisations de l'ONU. L'ONU doit également continuer de promouvoir et de prôner le respect des droits fondamentaux, comme elle le fait depuis des années. Nous pensons que ce respect constitue un solide fondement de la paix, de la sécurité et du développement des sociétés et des nations.

Il faut que l'ONU participe davantage aux questions liées au développement socioéconomique.

Il faut que l'ONU ait une part plus active dans les questions liées au développement économique et social. Il faut donner la priorité absolue à la lutte contre les problèmes de pauvreté, en particulier en Afrique et dans les pays les moins développés. Le problème n'est

peut-être nulle part plus pressant qu'en Afrique, où se trouvent 33 des 48 pays les plus pauvres du monde. Ce n'est pas un hasard si l'objectif primordial de développement de l'Afrique reste l'élimination de la pauvreté, de l'ignorance et de la maladie.

L'ONU doit sans tarder redoubler d'efforts pour combattre le VIH/sida en Afrique, si elle ne veut pas en voir les retombées catastrophiques.

L'ONU a toujours bien défendu les pauvres et les faibles dans leur recherche d'un développement véritable. Rappelons les nombreuses initiatives prises par l'ONU pour tenter de créer un nouvel ordre économique international et amener la communauté internationale à trouver une réponse constructive à la situation des populations pauvres. Notre Organisation doit le faire de façon plus énergique que jamais vu les défis évidents qui nous attendent. Les pays en développement attendent encore, en ce qui les concerne, les effets attendus de la mondialisation et de la libéralisation sur la croissance et le développement. Les possibilités que comportent la mondialisation et la libéralisation sont reconnues, mais la majorité des pays en développement sont encore marginalisés en raison de leur faiblesse et de l'absence de climat international propice au développement.

À cet égard, les problèmes particuliers des pays en développement méritent une attention spéciale. L'ONU doit aider à promouvoir des mesures destinées à encourager les pays développés à accroître l'assistance technique, les ressources et les investissements dans les pays en développement.

Il est également urgent que l'ONU contribue à l'élaboration de mesures globales d'allégement de la dette, notamment en faveur des pays les moins avancés. Nous nous félicitons de ce que la communauté internationale ait pris conscience de la nécessité de régler ce problème.

En outre, nous comptons sur l'ONU pour continuer de demander aux pays développés de permettre l'accès sans entrave au marché des produits provenant des pays en développement et de mettre à leur disposition les technologies sous forme de dons ou à des conditions préférentielles.

L'ONU est tout aussi pertinente aujourd'hui qu'il y a 55 ans. Le monde a encore besoin de l'ONU, mais pour que celle-ci remplisse sa mission et réalise ses idéaux, elle doit être renforcée dans sa structure et ses ressources. Il est donc nécessaire de se pencher sur les graves problèmes financiers qui affectent le budget de l'ONU et le financement de ses programmes de développement. Je tiens à saisir cette occasion pour demander instamment aux États Membres de bien vouloir payer leur quote-part à l'ONU dans les délais prévus et sans conditions.

Pour terminer, nous sommes d'avis que la réforme du Conseil de sécurité n'a été que trop longtemps différée. Le Conseil conservera sa légitimité à condition d'être démocratisé d'urgence et de représenter de façon équitable les pays en développement dans les catégories de membres permanents comme non permanents. Nous estimons également que l'élargissement du Conseil doit se faire en incluant tant les pays en développement que les pays développés. C'est ainsi, à mon avis, que l'ONU pourra véritablement devenir une Organisation qui nous appartient. À l'heure actuelle, elle laisse beaucoup à désirer; il reste beaucoup à faire si nous voulons avoir une Organisation dont nous puissions vraiment dire qu'elle nous appartient à tous.

Voilà, je tenais à partager ces quelques réflexions dans le cadre de cet important rassemblement du millénaire de l'ONU, en ce début de XXIe siècle.

La Coprésidente par intérim (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Antoine Kolawolé Idji, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Bénin.

M. Idji (Bénin) : Je voudrais au début de mon propos, m'incliner devant la mémoire des fonctionnaires internationaux qui viennent de disparaître au Timor occidental dans le cadre de la mission que leur a confiée la communauté internationale.

La conduite de nos travaux par deux éminentes personnalités venues d'Afrique et d'Europe témoigne de manière symbolique de l'adhésion de la communauté internationale à la nécessité de conjuguer nos efforts pour définir une vision commune de notre destin solidaire et nous engager dans un pacte de solidarité. C'est pourquoi je voudrais rendre un hommage mérité à S. E. M. Kofi Annan, Secrétaire général de notre Organisation, et le féliciter pour le rapport intitulé « Nous, les peuples : le rôle des Nations Unies au XXIe siècle » qu'il a bien voulu soumettre à notre considération. Ses analyses judicieuses et perspicaces, ainsi que ses recommandations avisées sont une fois de plus le témoignage de son engagement et de son ambition à faire de

l'Organisation un instrument performant et à la hauteur de nos aspirations et des défis auxquels nos peuples sont confrontés.

Plus de 50 ans après la naissance de l'ONU et grâce à son action, le monde peut s'enorgueillir d'avoir su se préserver contre la réédition de conflits de l'envergure de ceux qui ont marqué la première moitié du XXe siècle. Mais paradoxalement, il n'a pas pu se mettre à l'abri de l'avènement d'une menace plus terrifiante encore, en raison du potentiel de destruction massive accumulé par certains pays et capable d'anéantir l'humanité tout entière, c'est-à-dire notre « maison commune » : la planète Terre.

L'ONU a également oeuvré de manière considérable à l'émancipation des peuples du joug colonial et aujourd'hui la communauté internationale peut légitimement s'en féliciter. Cependant, les initiatives prises par l'Organisation pour soutenir la plupart de ces pays nouvellement arrivés sur la scène internationale sont encore très fragiles et ont connu des fortunes diverses largement en deçà des espérances qu'elles ont suscitées.

L'Organisation a, depuis 1997, entamé un processus interne de réformes rendues nécessaires par le nouveau contexte mondial, afin d'être plus apte à relever ses nouveaux défis. Les premiers résultats de cette laborieuse et fastidieuse entreprise sont encourageants et confirment la nécessité de sa poursuite.

Nous ne reviendrons pas sur ce que le Secrétaire général a déjà si bien dit dans son rapport. Nous limiterons notre propos au rôle que le peuple béninois espère voir les Nations Unies jouer au XXIe siècle. L'ONU a toujours été perçue par notre peuple comme l'instrument prospectif le plus approprié pour dégager les grandes orientations en vue de bâtir une communauté humaine prospère et sécurisée. Mais, au-delà de cette préoccupation légitime, les femmes et les hommes du Bénin s'interrogent sur la forme que prendront les moyens de sauvegarder la paix et la sécurité dans le monde, sur le développement, les signes concrets de coopération et de solidarité qui permettront d'élever leur niveau de vie et d'atteindre ce que nous appelons au Bénin le minimum social commun, c'est-à-dire, la possibilité pour tout être humain, où qu'il se trouve sur notre planète, de se nourrir, de se loger, de se vêtir, de se soigner, de s'instruire et d'être un agent économique utile pour la société dans un environnement propice à l'exercice des activités génératrices de revenus. Il s'agit là, certes, d'objectifs auxquels l'Organisation des Nations Unies a consacré, depuis sa naissance, d'importantes ressources par le biais de nombreuses initiatives.

Il convient, toutefois, de reconnaître que tous les plans et programmes élaborés à ce jour depuis plus d'un demi-siècle n'ont pas réussi à assurer le recul de la pauvreté, encore moins à impulser un développement véritable dans les pays que l'on continue d'appeler, pudiquement, pays en développement.

La crédibilité de l'Organisation sera mesurée désormais en fonction de sa capacité de mettre, plus que par le passé, l'être humain et la sauvegarde de sa dignité au centre de ses activités.

Face à la mondialisation de l'économie et des moyens de communication, il faut agir vite pour corriger les impacts négatifs et combler le grand et injuste fossé qui se développe entre ceux qui ont accès au potentiel que le progrès technologique met à notre disposition et ceux qui en sont privés ou exclus.

L'économie et les moyens de communication sont mondialisés; il reste maintenant à mondialiser le développement, par la mobilisation de la communauté internationale en faveur d'une responsabilité commune partagée mais différenciée, par l'amélioration effective des conditions socioéconomiques aptes à favoriser le plein épanouissement de l'être humain.

Nous avons l'historique responsabilité d'actualiser et de prolonger la vision des pères fondateurs de notre organisation universelle.

Nous devons, de nouveau, être capables d'imagination et de vision, et penser à la postérité.

Dans ce contexte, nous pensons que l'ONU devra, au XXIe siècle, fonder son action sur la responsabilité collective; le droit au développement et au progrès équitablement partagés; le devoir de solidarité universellement accepté. Ce sont là trois valeurs fondamentales dont nous, peuples, citoyens du monde, ne pourrons concrètement jouir qu'à travers le renforcement d'un partenariat véritable entre les trois acteurs de la vie internationale que sont désormais, les gouvernements, la société civile et le secteur privé.

C'est à ce prix que les impératifs de démocratie, de primauté du droit et de bonne gouvernance seront promus et consolidés sur le plan national, régional et international.

Je voudrais terminer mon propos en évoquant le symbole de la « jarre percée » tiré de l'histoire du Bénin au XIXe siècle.

Le Roi Guezo, qui régna à Abomey de 1818 à 1858, face aux difficultés inhérentes à sa charge, avait dit cette parole testamentaire, prophétique et prospective qui inspire aujourd'hui bien des devises : « Si tous les fils du Royaume venaient, par leurs mains rassemblées, boucher les trous de la jarre percée, le pays serait sauvé ».

Le peuple béninois a eu recours à cette symbolique de la « jarre percée » chaque fois qu'il s'est trouvé à la croisée des chemins, face aux interpellations et aux défis de son destin.

La conférence des forces vives de la nation qui a rassemblé à Cotonou, du 19 au 28 février 1990, les représentants de toutes les régions du pays et de tous les secteurs de la vie nationale, à un moment où des périls majeurs menaçaient jusqu'à notre existence, en est une récente et historique illustration.

La contribution du Bénin à la définition de la nouvelle vision des Nations Unies pour le XXIe siècle pourrait s'articuler autour de cette symbolique qui appelle à la solidarité, à la tolérance, au partage, à l'engagement, au progrès social et au développement; autant de valeurs qui résument toute ma pensée et qui se trouvent dans cette célèbre parole léguée à la postérité par le Roi Guezo.

C'est sur ces différents piliers sur lesquels doit reposer l'action de l'ONU renouvelée que je voudrais, au nom de ma délégation, inviter tous les habitants de cette planète terre à soutenir « la jarre » qui symbolise aujourd'hui notre monde afin que jamais elle ne se casse dans nos mains qui doivent la protéger pour les générations à venir.

Vive l'ONU renouvelée, pour que tout au long de ce millénaire, la planète terre que nous avons reçue en partage connaisse la paix et la prospérité.

La Coprésidente par intérim (Finlande) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Jeremiah Manele, Chef de la délégation des Îles Salomon.

M. Manele (Îles Salomon) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom du Premier Ministre des Îles Salomon, M. Manasseh Sogavare.

Le maintien de la paix et de la sécurité internationales doit demeurer le rôle principal de l'Organisation des Nations Unies au XXIe siècle. À l'aube du nouveau millénaire, il y a de plus en plus de conflits dans le monde, surtout des conflits et des guerres à l'intérieur des États. Mon pays a été victime de cette tendance. La crise qui s'y déroule depuis 20 mois a mis à l'épreuve la solidarité, la sécurité et la stabilité de notre jeune pays. Elle a mis au jour les défis réels que présentent les différences ethniques qui existent et qui peuvent persister dans une société aussi diversifiée et culturellement riche que la nôtre. Pour surmonter cette crise, mon gouvernement a lancé un plan de paix national ainsi qu'un Programme d'action visant à trouver une solution pacifique au conflit par le biais d'un dialogue significatif, et à développer le pays sur la base d'un certain nombre de principes, dont la primauté du droit; le partage équitable de nos ressources naturelles et la participation active de notre peuple au développement de ces ressources; le respect des droits de l'homme; la promotion et le respect de nos traditions culturelles diverses; et une démarche soucieuse de l'équité entre les sexes dans le domaine de l'éducation et de l'emploi.

Un accord de cessez-le-feu a été signé par les parties au conflit le 3 août 2000. Cet accord crée un milieu favorable aux pourparlers de paix. Les négociations préliminaires ont été entreprises, et les pourparlers de paix sont actuellement en cours. Par conséquent, mon gouvernement est fermement déterminé à assurer la paix et la sécurité de tous les citoyens, de même que des amis et visiteurs étrangers. Nous sommes également déterminés à reconstruire notre économie et nous accueillerons avec plaisir tous ceux qui souhaitent nous aider dans cet effort. À cet égard, je voudrais demander à nos partenaires de développement d'adopter une attitude plus positive au sujet des tentatives réelles faites par mon gouvernement pour rétablir l'ordre, et ainsi garantir la paix, la sécurité et la stabilité. Durant cette période difficile, les Îles Salomon ont besoin, lorsque cela est approprié, de votre aide.

L'accès aux technologies de l'information pourrait être le moyen le plus rapide de profiter des avantages de la mondialisation et de réduire le fossé entre les pays développés et les pays en développement; cependant, pour les pays les moins avancés, il faudrait d'abord débuter par le développement de l'infrastructure. À cet égard, il est particulièrement important de développer un secteur énergétique fiable et efficient. Sans électricité, l'accès aux technologies de

l'information et des communications demeurera une possibilité très lointaine pour nos communautés rurales. Pour combler le gouffre numérique, il faut d'abord avoir la capacité intellectuelle de saisir les possibilités qu'offre l'ère de l'information. Par conséquent, l'éducation, et notamment l'élimination de l'analphabétisme, demeure une priorité pour les Îles Salomon.

Les Îles Salomon se joignent aux orateurs précédents pour souligner l'importance de garantir l'avenir de notre planète. Le programme Action 21, ainsi que les conventions et les programmes d'action internationaux qui lui sont associés, demeurent des modèles utiles pour réaliser un développement durable et pour assurer la gestion de l'environnement au XXIe siècle. Nous souscrivons sans réserve aux recommandations faites par le Secrétaire général pour faire face aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement, y compris la pollution des mers. Nous ne saurions accepter avec fatalisme les préoccupations et les besoins des Membres les plus vulnérables de notre Organisation, à savoir les petits États insulaires en développement.

Seule, une Organisation des Nations Unies réformée, n'excluant personne et universelle pourra assumer efficacement les responsabilités importantes qui lui ont été confiées. Il faut faire preuve de souplesse et davantage de compréhension à l'égard de ceux qui souhaitent participer aux travaux et aux activités de notre Organisation. Je pense notamment à la République de Chine, à Taiwan. De même, les États membres qui sont prêts à jouer un rôle plus important au Conseil de sécurité, notamment l'Allemagne et le Japon, devraient se voir accorder un siège permanent. Des efforts concrets devraient à présent être faits pour arriver à des accords sur les questions en suspens ayant trait à la réforme du Conseil de sécurité.

Enfin, nous sortons à l'instant d'un siècle d'afflictions, marqué par deux guerres mondiales dont l'une a touché nos îles et par un nombre incalculable d'autres conflits qui ont donné lieu à des douleurs et des souffrances, un siècle qui se définit par une culture de violence et d'intolérance. À l'aube du XXIe siècle, unissons nos efforts pour en faire un siècle d'harmonie, un siècle qui se définit par une culture de paix et de tolérance, de dialogue et de débats, un siècle de prospérité pour l'humanité tout entière.

La Coprésidente par intérim (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Claude Morel, Chef de la délégation des Seychelles.

M. Morel (Seychelles) (*parle en anglais*) : Ma délégation souhaite féliciter les deux Coprésidents de leur conduite avisée et dynamique de cette réunion au sommet, événement historique et de bon augure. Nos félicitations s'adressent également au Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour le précieux rapport dont nous sommes saisis et pour les mesures de réforme qu'il a engagées pour revitaliser le système des Nations Unies alors que nous allons affronter les défis du XXIe siècle.

La revitalisation de l'ONU exige de doter l'Organisation des instruments efficaces nécessaires pour l'aider à poursuivre ses nobles objectifs. Cela suppose qu'il faudra veiller à ce qu'elle dispose des ressources voulues pour s'acquitter de ses mandats, et notamment de ceux qui visent à promouvoir le progrès social et économique. Il s'agit aussi de renforcer les mécanismes en place qui sont destinés à assurer le maintien de la paix, de la sécurité et du désarmement à l'échelle internationale, et de consolider le rôle de l'ONU dans les activités de rétablissement de la paix et de maintien de la paix. Cela implique en outre qu'il faut renforcer sa vocation à servir en tant qu'instrument indispensable pour réaliser un monde plus pacifique, plus prospère et plus juste.

Ce processus de réforme serait imparfait si l'on ne parvenait pas à transformer le Conseil de sécurité en un organe démocratique et représentatif, reflétant d'une part son caractère universel et de l'autre les réalités actuelles. Après sept années de discussions, il est indispensable de rapprocher les positions et d'avancer.

Ma délégation estime qu'il importe également que le processus de réforme tienne compte de la nécessité de renforcer l'Assemblée générale en tant qu'organe suprême de l'ONU chargé de définir les grandes orientations politiques. Ce n'est qu'en renforçant le rôle et le mandat de l'Assemblée que la communauté internationale pourra s'attaquer avec succès aux problèmes urgents que connaît l'humanité, et notamment au processus de la mondialisation qui n'est pas le moindre de nos problèmes.

La mondialisation a apporté à de nombreux pays, notamment aux pays du Nord dotés d'une économie forte, des possibilités et des avantages inégalés. Cependant, elle a également accentué l'écart entre le Nord

et le Sud et a exposé les pays aux économies plus faibles et plus vulnérables à la marginalisation. Ma délégation estime que pour corriger l'impact inégal de la mondialisation, il est essentiel de renforcer l'action multilatérale et le système des Nations Unies dans son engagement à promouvoir la coopération internationale pour le développement.

À cet égard, ma délégation considère qu'une collaboration et une coordination plus étroites entre le système des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce sont nécessaires pour s'attaquer au problème crucial du développement. La conférence des Nations Unies sur le financement du développement, l'an prochain, constituera une mise à l'épreuve de la solidarité internationale. Ma délégation espère que cette conférence pourra déboucher sur un nouveau partenariat mondial, authentique et efficace, pour le développement.

Ce partenariat devrait s'étendre au domaine du commerce international dans la mesure où, à long terme, nous, pays en développement, ne pourrons financer nos besoins de développement que si nous obtenons un plus large accès aux marchés et des prix plus élevés pour nos exportations. Il est essentiel de prolonger les régimes préférentiels pendant un certain temps pour faciliter notre intégration au système du commerce international et assurer que nous pouvons également tirer parti de la mondialisation au lieu d'en être les victimes.

La période de l'après-guerre froide n'a pas apporté les dividendes de la paix qui avaient été promis. Les espoirs et les attentes du monde en développement, tels qu'ils avaient été soulevés par les conférences mondiales de l'ONU de la décennie écoulée, n'ont pas été satisfaits. Au contraire, nous avons assisté à un essoufflement de l'engagement des pays du Nord à appuyer le développement. Il incombe donc aux nations développées de s'engager avec nous à relever les défis majeurs qui se posent dans les domaines économique, social et écologique et qui caractérisent notre époque, en nous fondant sur la compréhension mutuelle et un partenariat authentique entre pays égaux.

Mais nous devons aussi tenir compte des vulnérabilités des besoins particuliers des petits États insulaires en développement et assurer la mise en oeuvre intégrale du Programme d'action de la Barbade et des décisions de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale; accepter que le produit national brut par habitant des petits États insulaires en développement ne doit pas être le seul critère pour évaluer les besoins de ces pays en matière de développement; reconnaître que les changements climatiques sont une conséquence directe des politiques de développement non viables des pays du Nord; accepter que la dette des pays du Sud et le fardeau de son service sont l'une des causes principales de leurs stagnation économique et sous-développement; admettre qu'il est nécessaire d'élaborer une stratégie complète visant à promouvoir un meilleur accès des pays en développement aux sciences et aux technologies; et reconnaître qu'il est injuste qu'un faible pourcentage de la population mondiale consomme une part écrasante des ressources du monde.

L'évolution des relations internationales a donné forme à de nouvelles réalités dans l'ordre mondial. Le Sommet du millénaire offre donc à tous les Membres de l'ONU une occasion opportune de réfléchir à la façon dont nous devons articuler notre vision et les aspirations des Nations Unies aux XXIe siècle, et d'élaborer de nouvelles approches pour relever les défis de notre époque. L'ONU n'est pas une institution parfaite, mais c'est la seule institution qui représente la conscience collective de l'humanité. Elle demeure notre meilleur espoir de réaliser la justice, la paix, la sécurité et le développement. Elle demeure notre seul espoir de créer un monde plus généreux.

La Coprésidente par intérim (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. A. le Prince Moulay Rachid, Chef de la délégation du Maroc.

Le Prince Moulay Rachid (Maroc) (*parle en arabe*) : J'ai l'insigne honneur de transmettre à Leurs Majestés les Rois, à leurs Altesses les Princes et à leurs Excellences les Chefs d'État et de gouvernement ou leurs représentants, qui participent au Sommet du millénaire, les salutations et la haute considération de S. M. Mohammed VI, Roi du Maroc, que Dieu l'assiste. Sa Majesté m'a chargé de prononcer en son nom le message royal qu'il aurait bien aimé personnellement prononcer devant ces prestigieuses assises du millénaire, compte tenu de l'intérêt particulier qu'il accorde à ce Sommet.

Voici le texte du message royal :

> « Je souhaite, tout d'abord, remercier en cette occasion rare et exceptionnelle, tous ceux et toutes celles qui ont contribué à l'organisation de

ce Sommet du millénaire. Je voudrais, en particulier, féliciter le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies qui nous a conviés à ces assises afin, qu'ensemble, nous procédions à une évaluation de l'état du monde, dans le contexte d'une vision ambitieuse et audacieuse de l'avenir de l'humanité.

Durant le siècle qui s'achève, le monde aura connu le meilleur, comme le pire, bénéficiant de percées fulgurantes et sans équivalent dans le développement des sciences, des technologies et des communications globales, tout en subissant des guerres meurtrières, des vagues totalitaires et des désordres majeurs d'un niveau sans précédent. Aujourd'hui, avec la convergence des idées qui se dessine, à l'échelle planétaire, autour de la primauté du droit et de l'idéal démocratique, la possibilité nous est offerte d'épargner aux générations futures les fléaux d'horreur et d'inégalité que le siècle finissant traîne derrière lui, et de briser ainsi, là où il subsiste, l'enchaînement fatal de la misère, de l'ignorance et de l'exclusion. Nous, chefs d'État et de gouvernement avons le devoir, en participant à cet événement historique, de prendre l'engagement solennel d'entrer dans le nouveau millénaire en traçant une nouvelle frontière à l'humanité, faite d'excellence dans la justice et de compassion dans la solidarité.

Ce nouvel horizon pour l'humanité s'appuie, tout d'abord, sur un concept de sécurité humaine globale qui signifie, qu'en aucune partie du monde, un enfant ne doit mourir de faim, une pandémie ne doit se propager, une tension ethnique ne doit éclater et une femme ne doit être victime de discrimination ou attaquée dans sa dignité, un droit d'expression ne doit être bafoué, un immigré ne doit souffrir d'exclusion, un homme ne doit être privé d'éducation, une eau transfrontière ne doit générer de conflit, une sanction ne doit pénaliser indûment des populations innocentes.

Ce nouvel horizon s'appuie également sur une cohérence stratégique et institutionnelle, car la bonne gouvernance ne peut réussir pleinement à l'échelon local que dans le cadre d'une démocratie internationale accomplie, animée par un système des Nations Unies performant et doté des ressources humaines et financières adéquates, au regard des mandats planétaires qui sont dévolus à ses différentes organisations. À cet égard, il conviendra, après une longue attente, de réformer la Charte de l'Organisation des Nations Unies, et ce en modernisant certaines de ses principes qui sont devenus obsolètes, tout en préservant les principes de portée universelle qui ont présidé à la fondation d'une Organisation aux caractéristiques uniques, appelée à jouer un rôle moteur dans la macro gestion des problèmes planétaires.

Dans le même contexte, il convient de saisir l'impulsion politique du présent Sommet pour faire avancer la restructuration du Conseil de Sécurité afin que cet organe, d'importance majeure, reflète mieux la nouvelle architecture géographique et politique mondiale, dans les meilleures conditions d'impartialité, d'intégrité, d'efficacité, de représentativité et de légitimité incontestables. Sachant que depuis la dernière réforme, datant de 1963, le nombre des États Membres de l'Organisation des Nations Unies s'est accru des deux tiers, le moment est venu d'élargir la représentation du monde en développement au sein du Conseil, en accordant toute son importance au critère de l'engagement effectif en faveur du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

D'autre part, la fracture dite numérique ne peut être comblée que par une démocratie technologique qui reconnaît le droit à l'accès universel aux technologies de l'information en tant que bien public global.

Enfin, notre conviction est forte qu'un ordre international de justice et d'équité doit juguler les dysfonctionnements de l'économie mondiale, réduire les effets pervers des mouvements financiers à caractère spéculatif et agir avec plus de détermination sur les déséquilibres sociaux et régionaux de par le monde. Dans ce contexte, je voudrais rappeler la teneur de l'appel lancé par mon vénéré père S. M. le Roi Hassan II – Que Dieu l'ait en sa sainte miséricorde – en avril 1994 à Marrakech, à l'occasion de la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), quand il a appelé à la mise en oeuvre d'une gouvernance multilatérale globale, notamment au moyen d'une meilleure coordination et d'une plus grande cohérence des actions des institutions de Bretton Woods et de l'OMC.

La somme des indicateurs et statistiques disponibles, tout autant que les tendances anachroniques qui caractérisent l'architecture de l'économie mondiale, démontrent qu'il est également impérieux de rechercher de nouvelles sources de financement du développement durable, faute de quoi on condamnerait les plus larges segments de l'humanité à une misère sans limite, et on risquerait d'engendrer des troubles de portée mondiale, qui sont à même d'annihiler les récentes percées du droit international et ainsi que l'apaisement relatif constaté sur les fronts idéologique, géographique et politique.

La session extraordinaire de haut niveau, qui se tiendra l'an prochain sous le thème du partenariat mondial pour le développement, offre l'exceptionnelle opportunité d'inventer des formules imaginatives et de dégager des ressources supplémentaires au bénéfice du monde en développement, pris aujourd'hui en étau entre la réserve du donateur et l'indifférence de l'investisseur. Une telle initiative, outre qu'elle serait l'acte fondateur d'une diplomatie multilatérale de nouvelle génération, constituerait le noyau d'une solidarité efficace entre les hommes et le début d'une sorte de « patriotisme planétaire ». À cet égard, l'Afrique qui est marginalisée dans tous les secteurs de la vie internationale, a l'impérieux besoin d'une stratégie de mise à niveau sur tous les fronts comportant, notamment, une réduction substantielle de sa dette extérieure, l'élimination des barrières protectionnistes qui pénalisent ses produits, des produits qui sont déjà peu valorisés et faiblement rémunérés, et la mise sur pied de programmes d'ajustement compatibles avec l'apaisement de ses conflits, un développement accéléré de ses ressources humaines, des transferts technologiques adaptés, ainsi qu'une assistance financière adéquatement structurée.

À ce titre, le Royaume du Maroc propose que l'Organisation des Nations Unies instaure un mécanisme permanent de haut niveau chargé de mettre en application les décisions de la communauté internationale en faveur de l'Afrique. »

Nous vous remercions pour votre aimable attention et formulons nos meilleurs voeux pour le succès du présent Sommet du millénaire, auquel notre Secrétaire général et la fonction publique internationale dans son ensemble, conjointement avec le Forum des organisations non gouvernementales, ont consacré le meilleur de leur compétence et de leurs énergies.

La séance est levée à 19 h 15.